

# La revue catholique des idées et des faits

## SOMMAIRE

Le rationalisme et la sécularisation du monde

Politique anglaise...

Faut-il que le Belge soit nécessairement pessimiste en matière de défense nationale ?

En quelques lignes...

La Fille du Régent

Les conversations navales de Londres

« Mon Père »

Victor GIRAUD

Hilaire BELLOC

Comte Xavier de GRUNNE

\* \* \*

Jacques ROUJON

E.-N. DZELEPY

Florise LONDRES

Les idées et les faits : Chronique des idées : « La dictature de la Maçonnerie », Mgr J. Schyrgens.

## La Semaine

La discrétion ne nous permettait pas, il y a huit jours, d'en dire plus long que nous n'en avons dit, mais nous étions revenus de Binche avec la certitude que les jours du gouvernement de Broqueville étaient comptés et que, déjà, un Cabinet Jaspar était, sauf accroc, constitué. Binche ne fut donc qu'une mise en scène plutôt pitoyable, me direz-vous ? D'accord, et nous eussions aimé y entendre autre chose que des paroles oiseuses et des déclamations assez vaines. Ce n'est pas ainsi qu'on gouverne dans les temps difficiles que nous vivons. Ce n'est pas ainsi qu'un grand parti fait face aux nécessités d'une heure très grave. Tous nos partis politiques sont d'ailleurs dans le désarroi. En Belgique aussi ils s'avèrent impuissants. Ce n'est pas nous qui le regretterons.

\* \* \*

Le gouvernement de Broqueville méritait mieux que de quitter la Chambre dans ce silence glacial, sans un hommage, sans un applaudissement pour l'œuvre accomplie. Mais il faut bien reconnaître que, muni de pouvoirs spéciaux qui lui permettaient de tout oser et de tout entreprendre, porté par le désir quasi unanime des Belges d'être gouvernés et de l'être virilement et énergiquement, ce gouvernement n'a pas su acquérir l'autorité qu'on ne demandait qu'à lui reconnaître. Si le mot *faillite* est exagéré, le mot *échec* n'est que trop vrai. Le gouvernement a échoué, parce qu'il n'était pas uni, parce qu'il n'était pas dirigé d'une main ferme, parce qu'il n'avait pas de programme simple et précis, parce qu'il n'a pas su parler au pays un langage clair et net, parce qu'il fut incapable de créer l'atmosphère de confiance dont il avait besoin, parce qu'il ne sut pas s'imposer...

\* \* \*

Et nous voilà, sans doute, nantis d'un nouveau Cabinet Jaspar. Fera-t-il mieux que le gouvernement précédent ? On l'espère, on le souhaite ardemment, mais sans se faire trop d'illusions... Attendons l'équipe nouvelle à l'œuvre...

Encore une fois la question qui domine notre politique intérieure est celle du franc. Le maintiendra-t-on à sa parité-or actuelle ou le dévaluera-t-on ? Pour le maintenir, pour que la Belgique puisse vivre avec ce franc-là, il faut des compressions immédiates et massives dans toutes les dépenses publiques, il faut nous restreindre en tout, diminuer notre train de vie, produire à meilleur compte. Le discours de M. Sap à Roulers, dimanche dernier, trace clairement la voie. C'est une question de volonté énergétique et tenace. L'aura-t-on ? Veut-on l'avoir ?

Entre-temps, dans l'ombre et sous terre, des forces puissantes, très puissantes sont à l'œuvre pour faire échouer cette politique-là. Oh ! elles sont loin d'avouer leur objectif et déclarent volontiers qu'elles travaillent, au contraire, dans le sens opposé à celui de leur action réelle. Elles s'indignent quand on les accuse de vouloir la dévaluation du franc. Pour un sénateur Crokaert qui avoue ouvertement qu'il eût fallu, et qu'il faut, lâcher le bloc-or, et se rattacher au bloc-sterling — ce qui, en langage clair, veut dire : dévaluons le franc... — que de gros personnages qui pensent comme lui, agissent en conséquence et... disent le contraire...

Nous reconnaissons d'ailleurs que la question est complexe. Nous voudrions être plus sûr que nous ne le sommes que la « déflation », c'est-à-dire les compressions et les restrictions, soit encore possible. Nous voudrions ne pas douter que la dévaluation soit encore évitable, que l'on n'y sera pas, que l'on n'y est pas acculé... Mais ce qui nous paraît injustifiable, ce sont ces menées obliques, cette action souterraine, ces intrigues inavouables au service d'inté-

rêts particuliers, ce camouflage et cette hypocrisie qui cachent, sous les déclamations de dévouement total au bien commun et à l'intérêt général, des préoccupations bien différentes conduisant à une action sournoise, à un sabotage éhonté, bref au mensonge et à la tromperie dont la masse de citoyens risque de faire les frais demain...

\* \* \*

Nous parlions à l'instant du discours de M. Sap. On ne lui contestera ni la clarté, ni la franchise, ni l'allure, ni le cran. Si l'on veut maintenir le franc, la politique qu'il préconise est évidemment la seule possible. « Nous sommes à la croisée des chemins. » La méthode des compressions exigera un effort général immédiat. Celle de la dévaluation, qui remettra cet effort inévitable à plus tard, lèserait gravement : « Tous les détenteurs de fonds d'État, des provinces et des communes — nous citons M. Sap — et il y en a pour 40 milliards ; tous ceux qui ont réalisé des économies placées à droite et à gauche, à la Caisse centrale du Boerenbond, aux caisses d'épargne ouvrières à la Caisse générale d'épargne, etc., tous ceux qui ont des avoirs en francs ». Pour ceux, tant soit peu au courant de certaines... situations, le coup de M. Sap est direct et dur... Et, entre-temps, la méfiance s'accroît. On achète des Livres. On achète de l'or. On spéculé sur la chute du franc...

Soulignons aussi le passage du discours de M. Sap qui s'en prend à la critique stérile et destructive. Nos chers et bons « jeunes », qui prêchent chaque jour on ne sait trop quelle « révolution chrétienne », la connaissent bien cette critique-là. A leur tête, celui qui ne cesse de les flatter et de les encourager et qu'une petite feuille exaltait, ces jours-ci, comme le seul homme capable de sauver le pays : M. le sénateur Paul Crokaert ! M. Sap leur a asséné ces phrases trop vraies :

*Que finissent donc les critiques destructives qui tuent. J'ai le droit de demander, et vous avez le droit d'exiger, que les professionnels de la critique apportent aussi des solutions. Ils ne le font pas. Des phrases ronflantes ne sont pas un programme, et des idées générales, bonnes ou mauvaises, tout le monde en a. Qu'ils les traduisent donc en formules réalisables.*

La place nous a fait défaut, la semaine dernière, pour parler de l'anniversaire du Fascisme, de cette prise de Rome qui restera une des très grandes dates de l'Histoire de l'Occident. Voilà onze années que dure un régime à la stabilité duquel personne ne croyait. En novembre 1923 on pariait dans un grand club de la Cité de Londres, que Mussolini ne tiendrait pas six mois. A Paris, quinze jours avant la prise de Rome, un journaliste italien — celui qui signe actuellement L. de Saint-Martin, des articles tendant « à gauche », publiés par la *Libre Belgique*... — disait à un ami commun qui nous l'a rappelé maintes fois : « Qu'avez-vous donc tous à parler de fascisme ? Je crois tout de même connaître mon pays ! Et bien, mon ami, le fascisme, vous m'entendez bien, cela n'existe pas... Deux semaines plus tard... »

Des esprits de premier ordre se sont d'ailleurs singulièrement trompés sur un aussi authentique génie politique que le Duce. En 1924, à la Conférence de Londres où Mussolini rencontra pour la première fois les représentants éminents de la France, de l'Angleterre de la Belgique, M. Poincaré, chef du gouvernement français, interrogé sur l'impression que lui faisait Mussolini répondit : « Je crois que les Fascistes ont mis à leur tête le plus borné et le

moins intelligent d'entre eux pour mieux le dominer... Nous entendimes rapporter ce mot savoureux par celui-là même auquel il fut dit...

\* \* \*

Si, rappelons-le une nouvelle fois, nous avons toujours pensé que le fascisme est un phénomène spécifiquement italien, sa portée est européenne. Il a fait tourner la marée, renversé la vapeur, changé l'atmosphère. La réaction européenne fut amorcée par lui. Il restera comme la première et décisive réaction contre un libéralisme et une démocratie politique dissolvants et corrupteurs. Si on peut dire que la démocratie est morte, c'est grâce surtout au fascisme italien.

Certes, tout n'est pas parfait dans ce régime d'autorité qui, par réaction contre un individualisme destructeur de l'État, risque d'aller trop loin dans la réaction, de méconnaître certains droits inaliénables de la personne humaine, de trop subordonner l'individu à la collectivité, à cet État qui devait être restauré pour le salut de l'Occident. Jamais une réaction ne s'arrête au point idéal. Reconnaissons l'abus mais applaudissons à la réaction. Cet abus-là est d'ailleurs bien moins nocif que celui dont nous risquons de mourir avant la réaction bienfaisante qui ramena le pendule de gauche à droite...

Un jeune révolutionnaire catholique, M. Raymond De Becker, assez exalté d'ailleurs et du genre « inspiré », dont les écrits ne brillent précisément pas par la clarté et qui, dit-on, se prépare depuis quelque temps, dans la retraite, à travailler efficacement à la révolution chrétienne qu'il annonce, vient de publier dans l'hebdomadaire *Sept* des Pères Dominicains français, un article où, comme chez tant d'autres jeunes, pas mal de choses se trouvent confondues.

*Le fascisme — y est-il affirmé sérieusement — est plus dangereux que le communisme, parce qu'il ne combat pas ouvertement la religion tout en étant d'essence païenne, parce qu'il tend à faire croire qu'il protège l'Eglise alors qu'il est son plus grand ennemi. Le fascisme est, d'autre part, un arrêt, plus exactement un recul : il est le plus grand obstacle à la réalisation sociale de l'Evangile.*

Le fascisme, le plus grand ennemi de l'Eglise : c'est assez drôle. Le fascisme un recul sur la démocratie politique quant à la réalisation sociale de l'Evangile, c'est plus drôle encore. Et le Traité du Latran? Et le Concordat italien? Que M. De Becker nous apporte donc un seul témoignage autorisé d'une autorité religieuse romaine affirmant que le fascisme est le plus grand ennemi de l'Eglise...

\* \* \*

Donc M. De Becker annonce la révolution chrétienne dont « le but est de créer un régime permettant à chacun de réaliser sa destinée et d'atteindre Dieu. Elle doit être la réalisation sociale de l'Evangile ». Comprenez qui pourra...

Voici mieux encore :

*Une révolution ne peut se réaliser par le réformisme. Les révolutionnaires chrétiens doivent donc créer un mouvement d'opposition prêt à l'usage de moyens révolutionnaires, devant aboutir à la prise du pouvoir. Si la violence est légitime dans certaines circonstances, l'Evangile encore nous invite à la dépasser, et des révolutionnaires chrétiens qui désirent vivre vraiment leur christianisme useront donc de moyens non-violents de préférence aux moyens violents.*

Lisez et relisez, nous défions qui que ce soit d'y voir clair. Poursuivons notre lecture :

*Ce ne sont que des saints qui pourront réaliser cette révolution. On ne peut travailler à celle-ci que lorsqu'on en est entièrement détaché, mort au monde et mort à soi-même. Une activité qui n'aurait pas ce fondement serait « mondaine » et ferait dévier la révolution.*

Alors, si cela est vrai, que nos adversaires dorment tranquilles : la révolution chrétienne ne se fera jamais...

*La révolution chrétienne aura besoin d'un grand nombre de militants, et ceux-ci devront se trouver à l'intérieur même des familles des usines, des ateliers, des bureaux. Mais elle aura également besoin d'une minorité de spécialistes, qui se donneront entièrement à Dieu dans le service de la révolution. Ces spécialistes devront être libres de tout ce qui rattache au monde, et devront donner l'exemple de la pau-*

*reté, de la chasteté et de l'humilité. La révolution chrétienne a besoin pour réussir d'une institution analogue à celle des Ordres militaires du moyen âge, et dont la mission serait de concourir à l'avènement du Royaume de Dieu et de sa justice.*

Cela fera une congrégation religieuse en plus... Nous voulons bien. Il lui faudrait, toutefois, un but plus précis que celui de « concourir à l'avènement du Royaume de Dieu et de sa justice » car, ce but-là, n'est ce pas celui de toutes les congrégations? Mais au fait, n'est-ce pas le but de l'Eglise?...

Un jeune catholique, avocat d'hier, nous disait ingénument : « Moi j'imprime tout ce que je pense. Une idée ne vaut vraiment que si on la voit imprimée ». Les jeunes ne pratiquent que trop cette « théorie » et leurs publications, aussi variées qu'éphémères, sont remplies de « premiers jets », de « brouillons », souvent contradictoires d'ailleurs. Mais les aînés devraient rendre à ces jeunes le service de ne pas étaler leurs... « essais » dans des revues et des journaux où ils risquent d'être pris au sérieux...

Nous avons découvert, dans un appel affiché sur les murs d'Anvers, des chiffres bien impressionnants. Il y a en Belgique 8,210 écoles où on enseigne la religion et seulement 242 écoles où on l'ignore. Dans ces écoles, 750,626 écoliers suivent le cours de religion et 57,271 n'en suivent pas. Statistiques encourageantes et consolantes. L'effort de l'Eglise de Belgique en matière d'enseignement est admirable. Si notre pays est toujours aussi profondément catholique c'est avant tout à cet effort qu'on le doit.

Les premières relations qui arrivent du triomphal Congrès eucharistique de Chicago dépassent encore ce que les comptes rendus télégraphiques permettaient d'espérer. Le mouvement de conversion déclenché depuis un an par la simple préparation du Congrès fut immense. Les retours à la pratique religieuse, en Argentine, furent incalculables. Le Congrès réunit quatre cardinaux et cent soixante évêques. Un matin, il y eut la communion de 107,000 enfants assis sur soixante-dix kilomètres de bancs. A une messe de minuit... mais citons ces lignes d'un témoin (M. François Vuillot dans le numéro d'hier de la *Revue des Deux Mondes*) :

*C'est la fête des hommes... Combien seront-ils? Une cinquantaine ou plus, augurent les pessimistes : le double, peut-être, osent espérer les optimistes qu'on traite de rêveurs...*

*Peu à peu, ils envahissent toute la place de Mai, refoulés et tassés au pied des autels par de nouvelles sections d'assaut pacifiques. Les cent mille, escomptés par quelques « rêveurs », sont atteints; ils sont dépassés; et le flot déferle toujours. Toutes les classes et toutes les professions, magistrats, professeurs, ouvriers, commerçants, se trouvent confondues dans ce peuple en marche à l'étoile.*

*Mais soudain, sur les curieux ou les simples passants qui, par dizaines de mille, encerclent la place, bordent les voies d'alentour, se penchent aux fenêtres, crénelent balcons et toits, voici que pousse un souffle nouveau, qui semble parti des âges lointains où les François d'Assise et les Vincent Ferrier soulevaient les multitudes. Des hommes se détachent de la foule, agrippent le premier prêtre rencontré, s'agenouillent, avouent leurs fautes, et courent se joindre aux communiant. Bientôt, l'on confesse partout, sur les trottoirs, sur les bancs de la place de Mai, dans les encoignures des portes, au coin des rues. Deux cent mille hommes, au moins, communieront au cours de cette nuit prodigieuse, et parmi eux, des milliers de convertis. « En une heure, me disait l'un des confesseurs impromptus, j'ai absous plusieurs siècles de péchés! »*

*Tel est l'événement qui s'est passé, tout à l'heure, en cette année 1934, au cœur de cette cité de négoce et de plaisir. Evoqué par un écrivain de la « nuit du moyen âge », bien des lecteurs le traiteraient de légende. Mais des milliers de témoins peuvent, aujourd'hui, l'inscrire dans l'histoire...*

Le dimanche 14 octobre, messe pontificale du Cardinal-Légit devant près d'un million d'assistants!

*L'après-midi, à travers les plus larges et les plus belles avenues de la cité, fleuries, flamboyantes et drapées de bannières ou d'étendards, le Saint-Sacrement, précédé de plusieurs milliers d'hommes, de plus de mille prêtres et de cent soixante évêques, escorté par les cardinaux*

(Voir suite page 23)

# Le rationalisme et la sécularisation du monde

(1637-1789)

Vue d'un peu haut, deux traits essentiels caractérisent, entre 1637 et 1789, l'histoire religieuse du XVII<sup>e</sup> et surtout du XVIII<sup>e</sup> siècle : le développement du rationalisme et la sécularisation croissante, et probablement définitive, du monde moderne. En face de ces deux groupes de faits, quelle va être l'attitude de l'Église?

## I. — Le milieu politique et social.

Et d'abord, essayons de nous représenter avec une suffisante exactitude le milieu politique et social où doit évoluer l'institution catholique.

La découverte et la colonisation partielle de l'Amérique, la connaissance plus approfondie et l'exploration plus complète de l'univers déjà connu des anciens n'ont pas ou n'ont guère changé les conditions générales de la vie de l'humanité. Le continent noir et le continent asiatique ont leur vie à part, et les quelques progrès qu'y avait pu faire le christianisme depuis son origine sont bien peu de chose en comparaison des conquêtes de l'Islam. En Asie, les deux grandes masses de population, l'Inde et la Chine, restent clôturées et ankylosées dans leurs religions et leurs traditions ancestrales. Le vrai centre du monde et de la civilisation moderne ne s'est pas déplacé depuis des siècles; il est toujours fixé dans notre petite Europe. Là on pense, là on invente, là on agit, là on progresse, ou, à tout le moins, on s'agit et on change. Là le christianisme, si « mondiales » que soient ses ambitions apostoliques, a son port d'attache séculaire. Ceux-là mêmes qui, comme un saint Vincent de Paul, sont les plus fervents apôtres de l'idée missionnaire, ne songent point à quitter ce havre traditionnel. Hanté par le souci des pertes qu'a faites l'Église depuis un siècle et par l'obligation qui s'impose à elle de chercher fortune hors d'Europe, « chez les infidèles », lesquels gardent peut-être plus d'innocence dans leurs mœurs que la plupart des chrétiens », « c'est ainsi, déclare-t-il, que nous devons faire : *maintenir ici courageusement les possessions de l'Église et les intérêts de Jésus-Christ*, et avec cela travailler sans cesse à lui faire de nouvelles conquêtes, et à le faire reconnaître par les peuples les plus éloignés ».

Il n'était pas homme à désertier le solide terrain des réalités. Or, en Europe, dans cette Europe qui, naguère, était presque tout entière groupée autour du Saint-Siège, que voyons-nous au sortir des sanglantes convulsions du XVI<sup>e</sup> siècle? La robe sans couture est déchirée; l'unité catholique est brisée; la moitié des territoires sur lesquels elle régnait s'est détachée de Rome et s'est convertie à l'hérésie. Sur les ruines de la « chrétienté » se sont constituées, suivant certaines affinités électives ou au gré des contingences historiques, des nationalités, toutes éprises

d'indépendance, jalouses les unes des autres, préoccupées d'atteindre leurs frontières naturelles ou simplement de s'arrondir aux dépens du voisin. En tant qu'être collectif chacune de ces individualités nationales a répudié le haut idéal religieux qui, au Moyen âge, a rassemblé les peuples les plus divers et les a poussés à la croisade; l'intérêt politique est à peu près le seul mobile d'action auquel chacune d'elles obéit et l'idée patriotique le seul principe spirituel auquel elle demeure sensible. Le roi très chrétien n'hésitera pas à faire la guerre au Pape, à contracter alliance avec le Turc, avec les protestants de Suède et d'Allemagne : ce petit-fils de saint Louis n'a plus les scrupules de son glorieux ancêtre; son catholicisme expire à la limite de ses États.

A ce changement de front correspond un changement non moins profond dans la structure même de la société. Battu en brèche depuis deux ou trois siècles, le régime féodal, qui a dominé toute l'Europe médiévale, s'est définitivement effondré, au moins dans plusieurs pays d'Occident dont l'évolution a été plus rapide. Un roi sans autorité, et dont la suzeraineté n'est guère que théorique; des grands vassaux ambitieux qui ont entraîné dans leur orbite la multitude des moindres seigneurs vivant sous leur dépendance, et qui ne songent qu'à se faire la guerre; des populations urbaines et rurales que l'Église protège de son mieux et qui, parmi ces jeux de princes, travaillent, trafiquent et s'efforcent de vivre : voilà le fréquent spectacle que nous offre l'histoire du Moyen âge. Cependant, d'assez bonne heure, surtout en France, sous l'action patiente et continue d'une dynastie royale, on voit se dessiner un mouvement d'unification qui, souvent interrompue, finira par l'emporter sur toutes les forces adverses, en vain coalisées pour lui faire échec. Vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, l'Espagne très divisée jusqu'alors, s'unifie à son tour sous la forte main de Ferdinand le Catholique, et quand celui-ci meurt en 1516, c'est son petit-fils, Charles d'Autriche, qui hérite de tous ses États. Devenu empereur sous le nom de Charles-Quint, il est le plus puissant monarque de l'Europe et il peut se vanter que le soleil ne se couche jamais sur ses terres. Dès lors, une lutte sans merci va s'engager entre la Maison de France et la Maison d'Autriche, lutte qui à travers des pérépéties diverses, ne prendra fin qu'en 1648, et par la victoire de la France, aux traités de Westphalie. L'Espagne, abattue en 1659, reconnaîtra, par le traité des Pyrénées, qu'elle n'est plus qu'une puissance de second ordre.

« L'Espagne, a dit excellemment Michelet, l'Espagne était encore ce prodigieux vaisseau dont la proue était dans la mer des Indes, et la poupe dans l'océan Atlantique; mais le vaisseau avait été démâté, désagrégé, échoué à la côte, dans la tempête du protestantisme. Un coup de vent lui avait emporté sa chaloupe de Hollande, un second lui avait enlevé le Portugal et découvert son

flanc, un troisième avait détaché les Indes orientales. Ce qui restait, vaste et imposant, mais inerte, immobile, attendait sa ruine avec dignité.

A partir de là, c'est la France qui monte dans l'Europe nouvelle. Elle n'a pas encore atteint les limites que la nature semble lui avoir assignées; mais à l'intérieur de ses frontières elle a réalisé une vivante unité qu'aucun autre peuple n'a encore pu réaliser et qui fait d'elle le type même de l'Etat moderne. Richelieu a définitivement ruiné ou annihilé les éléments d'opposition ou d'anarchie qu'elle enfermait dans son sein et qui, si souvent et depuis de si longues années, avaient compromis son existence même. Les protestants ne subsistent plus qu'à l'état de groupements confessionnels; ils ont cessé d'être un parti politique. Les grands seigneurs, tant de fois révoltés contre l'autorité royale, ont dû s'incliner devant l'inflexible volonté du tout-puissant cardinal-ministre; après les derniers soubresauts de la Fronde, ils formeront les cadres de l'armée nationale ou, quittant leurs manoirs pour Versailles, ils deviendront de parfaits courtisans. Pour les contenir dans l'obéissance, le Roi s'appuiera sur la bourgeoisie, laquelle s'est patiemment enrichie dans le commerce, l'administration ou l'industrie, et il méritera d'être dédaigneusement appelé par Saint-Simon « le Roi des maltôtiers ». Les différentes classes, très séparées au Moyen âge, ont successivement abdiqué entre les mains de Louis XIV, qui concentre en lui tous les pouvoirs. « L'Etat, c'est lui. » Ne rendant compte de ses décisions à personne, n'étant pas contrôlé par un Parlement, il ne reconnaît pas l'autorité temporelle du Pape, il est le maître absolu des biens et des vies de tous ses sujets et de toutes parts, et des rangs du clergé même, des encouragements lui viennent à se croire une sorte de demi-dieu.

Comme il arrive toujours en France quand le pays se sent fortement gouverné et que, renonçant à s'entre déchirer, il consent à l'union nationale, la monarchie de droit divin inaugure une ère de prospérité jusqu'alors inconnue. De grands commis, Colbert, Louvois, Vauban, De Lionne, organisent la force française: le commerce, l'industrie, la marine, les colonies, l'armée, la diplomatie reçoivent une impulsion décisive. De grands écrivains, Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, Pascal, Bossuet, Fénelon, Malebranche, nous dotent d'une littérature qui égale en perfection les grandes littératures de l'antiquité. Deux guerres heureuses incorporent à la terre de France deux nouvelles provinces. En 1680, le grand Roi est, sans contestation possible, le plus puissant et le plus envié des souverains de l'Europe continentale.

Mais son orgueil démesuré faillit le perdre. A l'intérieur, il commet la lourde faute, morale et politique, de révoquer l'édit de Nantes. A l'extérieur, il s'est fait un ennemi terrible dans la personne de Guillaume III, le nouveau roi d'Angleterre, qui soulève contre lui une Europe inquiète de ses desseins d'hégémonie et l'entraîne à deux guerres épuisantes et désastreuses. Quand il meurt en 1715, il laisse la France plus grande qu'il ne l'a reçue, mais fort appauvrie et littéralement exsangue.

\* \* \*

Dans ce nouveau siècle qui vient de s'ouvrir, tandis que la France, par la faute de ses gouvernants, s'achemine lentement, au moins en apparence, à une sorte de décadence, trois grands Etats aspirent et travaillent à la supplanter.

D'abord l'Angleterre. Sous les Tudor, elle a fait l'essai de la monarchie absolue et au XVI<sup>e</sup> siècle, ayant opéré sur elle-même une réforme non moins politique que religieuse, elle a joui quelque temps d'une grande prospérité et elle a réussi à tenir en échec la formidable puissance de Philippe II. Mais au siècle suivant de violentes guerres religieuses, des luttes dynastiques, des révolu-

tions successives l'ont empêchée de jouer en Europe un rôle de premier plan, et c'est seulement vers la fin que, sous la conduite de Guillaume d'Orange, elle se fera, contre Louis XIV, la gardienne de l'équilibre européen. En même temps, elle prend nettement conscience de sa vocation véritable qui est d'être une monarchie constitutionnelle et une nation essentiellement maritime, commerçante, industrielle et coloniale; et comme telle, elle ne voudra pas de rivale et elle n'admettra pas qu'on lui barre le chemin.

Or, sur sa route elle rencontre la France, dont les traditions politiques et religieuses lui sont hostiles, qu'elle trouve d'ailleurs encore trop forte sur le continent et sur mer, et qui, dans l'Amérique du Nord et aux Indes, occupe des positions maîtresses dont elle s'est juré de la déloger. Elle n'y réussit que trop bien. Elle s'associe à nos ennemis dans les deux guerres malheureuses, guerre de la Succession d'Autriche et guerre de Sept ans — auxquelles Louis XV, imprudemment et bien gratuitement, s'était laissé entraîner, et, en 1763, elle lui impose le désastreux traité de Paris par lequel elle enlève à la France, avec la maîtrise des mers, le Canada, « quelques arpents de neige » ricanait sottement Voltaire, — les Indes et le Sénégal. Sur les ruines de l'Empire français l'Angleterre établissait le sien.

Par son orgueil et ses exigences, elle faillit compromettre sa fortune. Exaspérées d'avoir à payer des dettes de la métropole sans être admises à voter les taxes qui leur sont imposées, les treize colonies anglaises de l'Amérique du Nord se soulèvent et, grâce à l'intervention de la France, qui a une revanche à prendre, elles forcent l'Angleterre, au traité de Versailles, à reconnaître l'indépendance des Etats-Unis; le Sénégal nous était restitué. L'Angleterre n'en reste pas moins, avec l'Espagne, la grande puissance coloniale: la découverte et la possession de l'Australie lui seront une compensation à ses derniers mécomptes.

En même temps, dans l'Allemagne morcelée par les traités de Westphalie s'élève un nouvel Etat, la Prusse, qui, lentement, laborieusement, va profiter de toutes les occasions de s'agrandir aux dépens d'autrui. A la tête de l'Etat prussien est une maison princière, celle des Hohenzollern, qui rêve de jouer en Allemagne le rôle qu'a joué en France la dynastie capétienne: rôle de concentration et d'unification nationale. Habiles, peu scrupuleux sur le choix des moyens, toujours prêts à la guerre, « industrie nationale », les Hohenzollern commencent par arrondir leur patrimoine, tout en forgeant avec une fervente sollicitude le dur instrument de leur domination future, une armée nombreuse, solide, puissamment armée, entraînée et disciplinée. En 1741, le nouveau roi Frédéric II entre en guerre contre l'Autriche et lui enlève la Silésie qu'il conservera au traité de Paris. En 1772, il s'allie à la Russie et à l'Autriche contre la Pologne et au premier partage de ce malheureux pays il se fait adjuger toute la vallée de la Basse-Vistule. A sa mort, en 1786, la Prusse est devenue une grande puissance protestante. Solidement établie entre l'Elbe et le Niémen, comme une pieuvre fixée sur son rocher, elle va désormais surtout essayer de se développer, de lancer ses tentacules à l'ouest et vers le Rhin. Frédéric laissait un Etat prospère et bien administré; il avait, à Rosbach notamment, aux applaudissements de Voltaire, porté une sérieuse atteinte au prestige de la France. Désormais, on compte avec la Prusse.

Et l'on comptera aussi avec un peuple nouveau-né, la Russie, qui, hier encore, en dépit d'un léger vernis de christianisme schismatique, était plongée dans une demi-barbarie asiatique et qui sortira transformée des rudes mains d'un despote de génie, Pierre le Grand. Celui-ci s'est juré de faire entrer son pays dans la vie européenne. Mœurs, administration, marine, armée, religion même, il réforme tout. Il enlève Azoff aux Turcs, les provinces baltiques aux Suédois, auxquels il a infligé la sanglante défaite de Poltava,

et, pour bien marquer son désir d'avoir une fenêtre ouverte sur l'Europe, il construit Saint-Petersbourg et en fait sa nouvelle capitale. Trente-sept ans après lui, Catherine II complétera et achèvera son œuvre. Elle poursuit l'éducation européenne de son pays d'adoption. D'autre part, profitant de l'anarchie endémique qui règne en Pologne, elle se concerte avec Frédéric II et avec Marie-Thérèse, entre à Varsovie et, lors du premier démembrement de 1772, tandis que l'Autriche met la main sur la Galicie, elle s'empare de tout le territoire situé à l'est de la Duna et du Dnieper. Plus tard, en 1793, en 1795, la Pologne sera de nouveau envahie, vaincue et démembrée entre ses trois voisins : Catherine II prendra la meilleure part, et Varsovie deviendra une ville russe. La Pologne sera pour plus d'un siècle rayée de l'histoire : contre ce « péché mortel de l'Europe », seule la Papauté reconnaissante protestera.

Tout en s'agrandissant à l'ouest, la Russie, profitant de la décadence de l'Empire turc et de l'armée turque, procède à la même opération du côté de la mer Noire. Elle a d'évidentes visées sur Constantinople; mais la sourde rivalité de l'Autriche l'empêche de les réaliser, et elle doit se contenter d'enlever à la Turquie, avec la Crimée, la région comprise entre le Dniester et la mer, et de lui imposer un traité qui la reconnaît comme la protectrice des chrétiens des Balkans.

\* \* \*

Pendant que se transforme ainsi la physionomie d'une partie de l'Europe moderne, que sont devenues les deux puissances qui, pendant près de deux siècles, ont rempli le monde du fruit de leur rivalité : la France et l'Autriche ?

L'Autriche, dont les possessions sont fort dispersées, use son autorité dans des querelles dynastiques ou des guerres peu heureuses contre la Pologne, la France, la Turquie et la Prusse : elle y perd Naples et la Sicile, la Valachie et la Serbie, la Silésie, mais conquiert la Galicie. A Charles VI, qui laissa l'Empire vide de soldats et vide d'argent, succède en 1740 sa fille Marie-Thérèse, qui, après des débuts malheureux réussit, par une série de très sages et progressives réformes, à ramener l'ordre et la prospérité dans ses États, d'ailleurs agrandis aux dépens de la Pologne. Mais à Marie-Thérèse devait succéder Joseph II, — « mon frère le sacrilain », comme l'appelait Frédéric II, — qui, par ses imprudences, sa manie de légiférer, même en matière religieuse, à tort à travers, allait compromettre l'œuvre de sa mère et léguer à ses successeurs de graves difficultés.

La France, elle, mal gouvernée par un roi indolent, vieux et faible, par des ministres souvent médiocres et peu qualifiés, se laisse entraîner à une politique imprévoyante et incohérente dont les néfastes résultats se feront longtemps sentir. Elle a prêté les mains à l'agrandissement de la Prusse, à l'abaissement injustifié de l'Autriche; elle ne s'est pas opposée au démembrement de la Pologne; elle ne s'est pas défendue, elle n'a pas su soutenir ses bons serviteurs, un Dupleix, un Montcalm, contre les ambitions envahissantes de l'Angleterre : son armée, sa marine, sa diplomatie sont sorties amoindries des aventures où elle s'est engagée : elle s'est vu ravir, avec la maîtrise maritime, la plus belle part de son domaine colonial, et ce n'est que vers la fin du siècle, sous Louis XVI, qu'à la faveur de la guerre d'Amérique, elle a pu réparer une partie de ses erreurs et retrouver un peu de son ancien prestige.

Pareil relâchement dans la politique intérieure. Théoriquement, la France est toujours une monarchie absolue; mais, en fait, l'absolutisme du pouvoir, qui se traduit parfois par quelque arbitraire, est communément tempéré par beaucoup de laisser-aller et de tolérance. On embastille Voltaire et l'on pourchasse Rousseau; mais on laisse circuler les gros in-folios de l'*Encyclopédie*. Sous les formes surannées du despotisme officiel il est visible que

se prépare un grand changement de régime. Nulle part plus clairement qu'en France on ne constate que la structure même de la vieille société est en voie de transformation. D'abord, le système de Law n'aura pas peu contribué à bouleverser les fortunes et à mélanger les classes. D'autre part, avec une plus grande aisance s'est répandu un peu partout un certain esprit critique qui se montre de moins en moins favorable aux institutions du passé. En religion, en philosophie, en politique, de nouvelles tendances, propagées par de grands écrivains, se font jour. Compromises par des controverses sans fin, mal défendues par nombre de leurs représentants, les croyances traditionnelles voient se détacher d'elles beaucoup d'esprits, dont les uns s'arrêtent au déisme et dont les autres vont jusqu'à l'athéisme. La raison individuelle est invoquée comme l'unique moyen de découvrir la vérité. Il est admis que la nature se suffit à elle-même et que toute explication métaphysique du monde est vaine et illusoire. Conformément à ces principes, les théories transcendantales de l'origine du pouvoir sont universellement battues en brèche : le droit divin des rois rencontre de plus en plus de sceptiques et, sous l'influence et à l'exemple du parlementarisme anglais, l'idée que les simples citoyens ne doivent pas être tenus à l'écart des affaires publiques commence à se répandre dans les milieux les plus divers. La mauvaise gestion des finances, l'inégale répartition des impôts, l'abus des privilèges soulèvent des protestations de plus en plus véhémentes. L'opposition parlementaire traduit à sa façon les ambitions de ce tiers état qui a grandi, qui a rendu des services qui n'est rien et qui aspire à être quelque chose. Par derrière le tiers état, il y a le peuple des campagnes qui supporte avec impatience les lourdes exigences du fisc et celui des villes que le régime des corporations ne satisfait plus et qui voudrait s'en dégager. Bref, à tous les degrés de l'échelle sociale on sent peser ce lourd malaise, signe avant-coureur des révolutions, qui ne trompe guère les observateurs avertis. « Tout chemine à une grande révolution dans la religion et le gouvernement », écrivait d'Argenson dès 1753. Il allait être trop bon prophète.

C'est parmi ces complications politiques et ces difficultés sociales que l'Eglise est appelée à évoluer. Elle a perdu l'Angleterre, la Hollande, une bonne partie de la Suisse et de l'Allemagne. Elle n'a rien à attendre de l'Orient schismatique. Même dans les pays qui lui sont demeurés fidèles, la France, l'Autriche, la Hongrie, la Pologne, — bientôt rayée de l'échiquier européen, — l'Italie, l'Espagne, elle n'est pas toujours obéie, et elle est souvent combattue. Elle n'est pas très sûre du lendemain et, en France notamment, elle sent fort bien qu'une révolution se prépare et que le terrain est miné sous ses pas. Dans ce monde moderne où un ordre nouveau s'élabore, comment va-t-elle vivre et remplir sa mission spirituelle ?

## II. — La papauté.

Regardons d'abord vers Rome où, comme le dit magnifiquement Bossuet, « fut établie et fixée la chaire éternelle ».

Le temps n'est plus où les nationalités les plus diverses étaient appelées à occuper le siège de saint Pierre. Les seize papes (1) qui, de 1623 à 1799, se sont succédé sur le trône pontifical sont tous Italiens, et l'histoire impartiale doit reconnaître que, comme chefs de la catholicité, ils n'ont fait aucun sacrifice à leur patrie d'origine. Seulement, en même temps que dépositaires de la plus haute puissance spirituelle, ils sont souverains temporels; à ce titre, ils ont des intérêts matériels à soutenir et à défendre; ils ne peuvent,

(1) Ces seize papes sont les suivants : Urbain VIII (1623-1644); Innocent X (1644-1655); Alexandre VII (1655-1667); Clément IX (1667-1669); Clément X (1670-1676); Innocent XI (1676-1689); Alexandre VIII (1689-1691); Innocent XII (1691-1700); Clément XI (1700-1721); Innocent XIII (1721-1724); Benoît XIII (1724-1730); Clément XII (1730-1740); Benoît XIV (1740-1750); Clément XIII (1750-1769); Clément XIV (1769-1774); Pie VI (1774-1779).

même, s'ils en sont parfois tentés, se désintéresser des choses de la terre; et leur politique devra tenir compte des réalités extérieures auxquelles ils se heurtent, des contingences historiques au milieu desquelles ils se trouvent placés. De là un peu de gêne et quelque flottement dans leur action; des contradictions, des concessions au siècle non pas en matière doctrinale, mais sur des questions secondaires d'administration, de discipline ou de jurisprudence. Entre toutes les ambitions et compétitions rivales qui les entourent, ils s'efforcent de manœuvrer au mieux des intérêts de l'Eglise. Ils sentent qu'ils vivent à une difficile époque de transition où la foi chrétienne est en baisse, où l'autorité religieuse, âprement discutée, est partout en butte à l'indifférence ou à l'hostilité. La dure leçon de la Réforme a porté ses fruits; sans rien sacrifier d'essentiel dans ce qu'ils considèrent avec raison comme un dépôt sacré, ils sont avant tout préoccupés de ne pas provoquer de nouveaux schismes ou de nouvelles hérésies, de ne pas compromettre et de ménager l'avenir. On pourrait leur appliquer le mot que l'on prête à je ne sais quel survivant de la Révolution: « Ils ont vécu. » Ce sont d'excellents prêtres, pieux, de mœurs souvent austères, animés d'un véritable esprit apostolique; et si quelques-uns d'entre eux ont pu, étant hommes, commettre des fautes et, notamment, verser dans le népotisme, ce défaut qu'on a si vivement reproché à nombre de leurs prédécesseurs, on ne peut dire qu'ils n'ont pas, au total, fort honorablement rempli les hautes fonctions dont on les a revêtus. Aucun d'eux, assurément, n'a eu du génie. Mais, outre que le génie est chose rare, on se demande ce qu'un pape de génie aurait bien pu faire en face de Louis XIV ou au temps de Voltaire. Il n'est pas sûr qu'il n'eût pas été dépaycé et un peu impuissant.

Le XVI<sup>e</sup> siècle tout entier avait été rempli par la question protestante. Le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> seront remplis par la querelle janséniste. Au fond, Jansénius et Saint-Cyran, bien qu'ils s'en défendent désespérément, sont des héritiers et des continuateurs de Luther et de Calvin: ils dressent contre l'autorité du Saint-Siège leur interprétation personnelle de l'Evangile et du dogme chrétien. « Sans adopter le moins du monde, a très bien dit Cournot, la version jésuitique sur la grande conspiration anticatholique et antichrétienne du futur évêque d'Ypres et de l'abbé Saint-Cyran, il faut bien reconnaître que la réforme janséniste est une seconde épreuve, une reproduction affaiblie du type de la réforme protestante, une réaction au sein du catholicisme contre la réaction catholique. » Le XVIII<sup>e</sup> siècle a vu renaître aussi une vieille querelle, qui ne s'était du reste jamais complètement apaisée, celle du gallicanisme, qui pose le délicat problème des rapports de l'Eglise et de l'Etat, et il en a vu naître une nouvelle, celle du quietisme, qui fut violente, mais assez vite tranchée. Enfin, au siècle suivant, la grave question qui agite tous les esprits, dans tous les mondes, et qui se relie, par mille liens subtils, à la question protestante comme à la question philosophique, est celle du maintien ou de l'abolition de l'ordre des Jésuites. Sur toutes ces questions la Papauté a eu à prendre parti, et, non sans répugnance quelquefois, car elle a des intérêts engagés dans tous les camps, elle a fini par se prononcer.

\* \* \*

En 1637, paraissait à Leyde, en un volume in-quarto, sans nom d'auteur au titre, voisinant avec trois traités scientifiques, un opuscule de 78 pages qui avait pour titre: *Discours de la méthode pour bien conduire la raison et chercher la vérité dans les sciences*; toute une révolution intellectuelle allait sortir de ces quelques pages. A trois ans de là, paraissait l'ouvrage posthume de Jansénius, Augustinus, *Seu sancti Augustini doctrina de naturae humanae sanitatis, oegritudine, et medicina*: ce gros in-folio contenait dans ses flancs deux siècles de controverses théologiques. L'auto-

rité ecclésiastique ne prêta pas tout d'abord une attention particulière au petit livre de Descartes, mais elle s'empara bien vite, pour le discuter et le réfuter, de l'imposant ouvrage de Jansénius, et en 1643 une bulle pontificale, *In eminenti*, le condamnait. Le Pape alors régnant était Urbain VIII: il avait été élu en 1623, en pleine guerre de Trente ans. C'était un autoritaire et qui aimait à jouer au guerrier; vers la fin de sa vie, pour complaire aux ambitions de sa famille, il se laissa entraîner à une guerre malheureuse contre les Farnèse et il eut aussi le tort de laisser le Saint-Office prononcer la condamnation de Galilée. Tandis que son prédécesseur, Grégoire XV, s'était plutôt montré favorable à la Maison d'Autriche, lui, cédant à l'ascendant dominateur de Richelieu, inclina ostensiblement vers la France, au moins pendant d'assez longues années. Ses initiatives politiques, ses manifestations d'intransigeance doctrinale, ses faiblesses pour des neveux pleins d'avidité et de morgue lui firent beaucoup d'ennemis, notamment en Italie. Il mourut fort attristé, sentant bien que l'autorité pontificale avait périclité entre ses mains.

Son successeur, Innocent X, appartenait à la famille des Pamphili. Très différent d'Urbain VIII, d'humeur douce, aimable et familière, il eut lui aussi le tort de se laisser circonvenir par sa famille, notamment par une arrogante belle-mère qui, une fois morte, le paya de la plus noire ingratitude. Il aimait le faste, et l'une de ses principales préoccupations fut de bien administrer et d'embellir la ville de Rome: il fut le protecteur et l'inspirateur souvent discutable, de Bernin. Ce fut sous son règne qu'eut lieu la condamnation des fameuses propositions extraites du livre de Jansénius et la signature du traité de Westphalie. Ce traité qui mit fin pour un temps aux guerres religieuses et, en abaissant la Maison d'Autriche, consacra, au bénéfice de la France, le principe de l'équilibre européen, marque une date essentielle dans l'histoire du droit international. Sans en référer au Saint-Siège, on sanctionna la *sécularisation* — le mot est prononcé pour la première fois — d'un grand nombre de biens ecclésiastiques. En fait, le mot pouvait s'appliquer à tout l'ensemble de la situation politique. Pour régler, à l'intérieur d'un même Etat, les rapports des hommes entre eux et les rapports d'Etat à Etat, on ne s'inspire plus des idées qui forment le fond de la théologie catholique. L'autorité ecclésiastique n'a plus rien à voir dans l'organisation de la vie sociale: chaque Etat a « le droit de réformer la religion »: *cujus regio, ejus religio*. Le pouvoir civil est souverain; l'Etat moderne se constitue en dehors de l'Eglise.

Contre ces conceptions et ces pratiques nouvelles qui contredisaient si violemment les décisions du Concile de Trente, la Papauté ne pouvait manquer de s'élever avec énergie. Par la bulle *Zelus domus*, publiée le 26 novembre 1648, Innocent X déclara « nuls, vains, invalides, iniques, réprouvés, sans force et sans effet tous les articles du traité portant préjudice à la religion catholique, au culte divin, au Siège apostolique romain, ainsi qu'aux Eglises inférieures ». Vaine protestation qui ne paraît pas avoir beaucoup ému les signataires du traité, fussent-ils cardinaux, comme Mazarin. Ils avaient, à leur insu peut-être, trop fortement subi l'influence de la Réforme, qui fut, à beaucoup d'égards, une laïcisation de la pensée et de l'action, et de ce Machiavel, qui fut bien le moins religieux des hommes. La maternelle Eglise, qui avait en quelque sorte élevé sur ses genoux tous les Etats modernes, les voyait s'éloigner d'elle et se substituer à elle, semblables, suivant le mot du moraliste, à ces enfants drus et forts d'un bon lait, qui battent leur nourrice.

Le pape qui en 1655 succéda à Innocent X, Alexandre VII, n'était pas disposé à se laisser battre. Il sut tenir tête à Louis XIV dans l'affaire des gardes corses qui, pour châtier l'arrogance de l'ambassadeur de France, avaient tiré sur son carrosse. Mais le roi de France ayant mis la main sur Avignon et le comtat venaissin,

le Pape dut s'humilier, envoyer à Paris un légat pour présenter ses excuses et accepter à Rome l'érection d'une pyramide qui perpétuât le souvenir de cette affaire. Mal soutenu par les puissances catholiques qui lui créèrent mille difficultés, gêné dans toutes ses initiatives par l'action des congrégations romaines, il finit par se détacher de la politique et par se confiner presque exclusivement dans ses préoccupations d'artiste et de lettré : il consacra beaucoup d'argent à l'embellissement de la Ville Eternelle, et continua au Bernin la protection de son prédécesseur. Les jansénistes ne lui pardonnèrent pas de leur avoir imposé la signature d'un formulaire qui condamnait leurs erreurs. Ce fut lui qui canonisa saint François de Sales et qui, par sa bulle de 1661, prépara de loin la définition du dogme de l'Immaculée Conception.

Les deux papes qui suivirent, Clément IX et Clément X furent essentiellement des hommes de paix et de conciliation. Tous deux auraient voulu unir les nations chrétiennes contre le Turc envahisseur ; mais le temps n'était plus aux croisades. Et de même, ils auraient souhaité que l'accord régnât entre tous les catholiques et que leur activité se retournât contre le protestantisme. Sur ce point, ils n'échouèrent pas complètement, et la « paix de l'Eglise » qu'ils prescrivirent, si elle ne mit pas fin à la querelle janséniste, en calma pendant une trentaine d'années les ardeurs.

Il n'a peut-être manqué à Innocent XI, pour être un grand pape, que de vivre un peu plus longtemps et surtout d'être placé dans des circonstances moins défavorables. Il a défendu avec une fière intrépidité, de quelque côté qu'ils fussent attaqués ou méconnus, et, nous le verrons, même contre le tout-puissant roi de France, les droits de l'Eglise. Au risque de se faire accuser de jansénisme, il condamna les maximes relâchées des casuistes et les théories quiétistes de l'Espagnol Molinos ; on ne put lui faire approuver la révocation de l'édit de Nantes. Le népotisme eut en lui un adversaire intransigeant. Son austérité, son esprit de justice, sa piété, sa haute et courageuse impartialité lui attirèrent le respect universel. Le relâchement des mœurs, l'immodestie des toilettes féminines, l'usure furent poursuivis par lui avec la dernière rigueur. La parfaite intégrité qu'il sut imposer à son administration lui permit à la fois de diminuer les impôts et d'augmenter ses ressources. Enfin, s'il ne put, comme il l'aurait souhaité, réaliser l'union des puissances catholiques contre les Turcs qui menaçaient l'Occident d'une nouvelle invasion, il réussit à armer contre l'Islam l'empereur Léopold et le héros polonais Jean Sobieski : la belle victoire de Vienne que remporta ce dernier en 1683, et qui mit un terme à l'expansion ottomane, a été moralement son œuvre.

Très différents de lui ont été ses deux successeurs immédiats, Alexandre VIII et Innocent XII. Le premier retomba dans les faiblesses du népotisme que le second a condamné avec une implacable sévérité. Tous deux, attentifs à ne pas laisser s'altérer la pure doctrine catholique, fût-ce par de savants jésuites ou un glorieux archevêque comme Fénelon, réussirent, en tempérant la fermeté par l'adresse, à terminer à l'amiable, par des concessions mutuelles, la vieille querelle gallicane. Et en dépit des signes précurseurs d'un prochain réveil de la controverse janséniste, c'est, au total, dans une atmosphère de paix que s'ouvre le XVIII<sup>e</sup> siècle.

\* \* \*

L'accalmie ne devait pas durer. Voltaire est né ; Fontenelle a publié son *Histoire des oracles* et Bayle son *Dictionnaire historique et critique* ; le P. Quesnel, qui a quitté l'Oratoire et la France, plutôt que de signer un formulaire antijanséniste, a fait paraître ses *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*. L'Eglise, divisée contre elle-même, va avoir à soutenir de rudes assauts. Nous les raconterons plus loin. Il nous suffit d'indiquer pour l'instant comment la Papauté les a soutenus.

Le premier pape du XVIII<sup>e</sup> siècle, Clément XI, eut un pontificat assez troublé. D'abord, la politique ne lui donna guère que des

déboires. Sa protestation contre l'érection en royaume du duché de Prusse lui attira l'hostilité armée de l'empereur Léopold. Des questions de juridiction ecclésiastique le mirent en conflit avec l'Espagne, le Portugal et la Pologne. Il se voyait aussi enlever la Sicile qui, au traité d'Utrecht, sans qu'on prît la peine de le consulter, était, avec la Sardaigne, définitivement détachée des Etats pontificaux. D'autre part, pour complaire à Louis XIV qui voulait en finir avec le jansénisme renaissant et qui avait fait détruire Port-Royal, il dut intervenir dans la controverse plus énergiquement que peut-être, livré à lui-même, il ne l'eût spontanément souhaité : en 1713, il promulgue la fameuse bulle *Unigenitus* qui condamnait un certain nombre de propositions du P. Quesnel, sans se douter apparemment qu'il allait fournir un aliment à d'interminables polémiques qui vont remplir tout le siècle. Quand il mourut, en 1721, il légua à ses successeurs une situation difficile.

Innocent XIII dut son élection au droit d'exclusion exercé par l'empereur d'Autriche contre un de ses concurrents, et, peut-être, à une intervention plus ou moins discrète de la France en sa faveur. En tout cas, ce fut bien sous la pression du Régent qu'il donna le chapeau de cardinal au triste abbé Dubois. Il ne put que protester contre la cession faite par l'Empereur à l'infant d'Espagne, don Carlos, des duchés de Parme et de Plaisance, fiefs du Saint-Siège. Mais il ne fit aucune concession à ceux qui auraient voulu lui faire pratiquement rapporter la bulle *Unigenitus*, et il mourut à la peine, pleuré des humbles, désolé de son impuissance. Ce fut, sous le nom de Benoît XIII, un dominicain qui lui succéda. Tout en proclamant la règle de foi la bulle *Unigenitus* qu'il réussit à faire accepter au cardinal de Noailles, il se prononça nettement contre les interprétations molinistes, pour la conception thomiste de la grâce. Préoccupé de théologie et d'œuvres de dévotion, il abandonna la direction de la plupart des affaires ecclésiastiques à un homme qui n'était pas digne de sa confiance, la cardinal Coscia, dont les malversations, les concessions intéressées aux puissances temporelles soulevèrent la colère populaire. Il laissait en mourant bien des abus à corriger.

Ce fut l'œuvre de Clément XII qui, pendant dix ans, administra avec activité, conscience et générosité éclairée les Etats de l'Eglise : il abolit une partie des impôts, réorganisa la police, encouragea le commerce et l'industrie, et pour le soulagement des pauvres et l'embellissement de la ville fit le plus judicieux emploi de sa grande fortune. Mais en bien des circonstances il vit son autorité méconnue par des Etats catholiques : l'Espagne, la République de Gênes, le royaume de Naples, la Sardaigne ; les troupes espagnoles et impériales violèrent à plus d'une reprise sa neutralité. Et pendant ce temps-là des Etats protestants ou schismatiques, l'Angleterre, la Prusse, la Russie, grandissaient, dont l'influence allait, de plus en plus contrecarrer celle du Saint-Siège. Clément XII s'alarmait de tous ces fâcheux symptômes. Et il fut aussi le premier, dès 1738, par la bulle *In eminenti*, à dénouer les progrès et les ténébreux dangers de la franc-maçonnerie : il flétrissait ces sociétés où « sous le spécieux prétexte de l'accomplissement des devoirs de l'honnêteté naturelle, des hommes de toute religion et de toute secte s'unissent par des engagements étroits et occultes, s'obligent à garder un secret inviolable » et il défendait à tous les chrétiens, sous peine d'excommunication, d'en faire partie. Il avait eu la claire vision de l'avenir.

A Clément XII un conclave de longue durée donna pour successeur Prosper Lambertini, qui prit le nom de Benoît XIV. C'était un homme fin et fort cultivé, modéré en tout, de bonne santé et de belle humeur, qui se qualifiait lui-même de « brave homme ». Il distinguait entre les hommes et leurs doctrines, et il entretint les rapports les plus courtois avec les esprits les plus distingués de son temps. Il accepta la dédicace de la tragédie de *Mahomet*, de Voltaire, mais il condamne l'édition de ses œuvres. Très porté aux concessions, peut-être plus par principe que par faiblesse,

pour les choses qu'il considérait comme d'un intérêt secondaire, il sut se concilier la sympathie de toutes les cours de l'Europe, et les philosophes eux-mêmes vantaient son « libéralisme ». Il tint la balance à peu près égale entre les Jésuites et les jansénistes, mais sur l'obéissance qui était due à la bulle *Unigenitus* et sur la franc-maçonnerie, il confirma toutes les directions de ses prédécesseurs. Il était d'une grande piété, et pour la science théologique comme pour l'ardeur mystique ses divers écrits, notamment son traité *De la Canonisation des saints*, ont eu l'approbation des juges les plus difficiles. Enfin, ce fut un excellent administrateur; par ses encouragements aux lettres et aux arts, par les grands travaux d'utilité publique qu'il fit exécuter, il a montré que sa sollicitude s'étendait aux manifestations les plus diverses de la pensée et de l'action. « Pontife aimé des catholiques, estimé des protestants, humble, désintéressé, monarque sans favori, pape sans népotisme, censeur sans sévérité et docteur sans orgueil », il a mérité qu'un Anglais, sur un monument qui lui fut élevé à Londres, lui fit cette épitaphe,

A Benoît XIV succéda, en 1758, Clément XIII. Il n'était pas le candidat des *zelanti* — on appelait ainsi le groupe des cardinaux, moins politiques que religieux — qui lui eussent préféré un pape plus attaché à la Compagnie de Jésus. Il bénéficia de l'opposition ouverte de la France à une autre candidature, et il fut élu. Car la grande question qui va se poser sous ce règne et sous le suivant, pendant quinze ans, sera celle de la suppression ou du maintien de l'ordre des Jésuites. Depuis plusieurs années elle se posait dans l'ombre des chancelleries, la plupart des cours de l'Europe étant profondément hostiles à la célèbre société et réclamant sa dissolution. Cette hostilité, qui ne fera que croître et qui s'alimentait de tous les prétextes, avait une cause profonde et secrète souvent inaperçue de ceux-là mêmes qui la manifestaient le plus bruyamment. Quoi qu'on puisse penser de la Compagnie de Jésus, de son esprit, de son organisation, de son activité, une chose est sûre, un fait est indéniable : partout où elle a passé, elle a arrêté net les progrès du protestantisme. Que la Réforme lui ait voué une haine mortelle, que son influence directe ou indirecte se retrouve à l'origine de toutes les mesures persécutrices dont, au cours des siècles, la Compagnie a été l'objet, c'est ce qui ne se conçoit que trop bien. Les Jésuites ont-ils été, comme on le leur a assez reproché, les « janissaires » du Saint-Siège? En tout cas, défenseurs indéfectibles du catholicisme romain, de l'« ultramontanisme » comme on l'a dédaigneusement appelé : protestants, jansénistes, gallicans, « philosophes », tous, avec plus ou moins de franchise, ou de conscience, n'ont rêvé que d'enlever à la Papauté son plus fervent appui. La franc-maçonnerie, dont l'histoire est si mal connue — et probablement impossible à faire — et qui a peut-être copié, pour s'organiser, quelques-uns des règlements de l'institution même qu'elle voulait combattre, la franc-maçonnerie semble avoir servi de trait d'union entre ces diverses tendances. Par toutes sortes d'influences interposées, elle a imposé sa manière de voir aux ministres et aux souverains des principales puissances catholiques; et ceux-ci, cédant à « cet esprit d'imprudencence et d'erreur » dont parle le poète, n'ont cessé d'agir à Rome pour obtenir la destruction de l'ordre détesté. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, a écrit Albert Sorel, « on ne devait apercevoir qu'une circonstance où les puissances de l'Ouest et du Midi poursuivraient de concert un objet commun : c'est la suppression de l'ordre des Jésuites ».

En 1758, un attentat commis contre le roi de Portugal sert de prétexte à son ministre Pombal pour emprisonner ou expulser tous les Jésuites du territoire; Louis XIV demande au Pape d'enlever à peu près tous ses pouvoirs à leur général; le Parlement de Paris supprime la compagnie dans son ressort; le roi d'Espagne la bannit de ses Etats; Marie-Thérèse se refuse à intervenir en sa faveur; Parme, Venise, Gènes prennent des mesures attentatoires

à l'autorité pontificale. Le malheureux Pape proteste; mais sa voix ne rencontre guère d'échos. Il dénonce avec vigueur les progrès de l'incrédulité philosophique; il condamne, *l'Esprit*, *l'Emile*, *l'Encyclopédie*; mais il se heurte à l'indifférence générale, et même à l'aveugle complicité des pouvoirs constitués. Profondément attristé, n'ayant plus guère d'illusions sur les hommes et sur les gouvernements, il se réfugiait en Dieu : ce fut sous son pontificat et par ses soins qu'eut lieu la consécration officielle de la dévotion au Sacré-Cœur. Attentif à toutes ses obligations, il ne négligeait pas les œuvres positives : on lui doit avec la réforme de nombreux abus administratifs et la répression des mœurs licencieuses, l'assèchement d'une partie des marais Pontins, la reconstruction du port de Civita-Vecchia, la continuation des travaux du Panthéon.

A sa mort, en 1769, la question de la suppression des Jésuites se posait plus brûlante que jamais. Après quatre mois de laborieuses négociations, l'accord entre les *zelanti* et le « parti des couronnes » se fit sur le nom de Laurent Gagliani, qui prit le nom de Clément XIV. C'était un cordelier, fils d'un médecin, un homme de paix et de conciliation. N'ayant en vue que « la tranquillité de la cité et le bien de l'Eglise », il s'efforce, par ses prévenances, de se faire bien venir des puissances. Mais celles-ci se montrent de plus en plus pressantes : elles veulent en finir avec les Jésuites. Choiseul lance un ultimatum : il faut une décision : « le délai ne peut pas être de plus de deux mois ». L'Espagne insiste de son côté : elle agite la menace d'un schisme. Le Pape hésite, tergiverse, demande à se documenter, essaie de gagner du temps. Enfin, ayant étudié lui-même les pièces du procès, il publiait, le 16 août 1773, le bref *Dominus ac redemptor*, qui abolissait la Compagnie de Jésus. La Papauté venait de se priver de son meilleur soutien. Plus avisés que les autres souverains européens, Frédéric II et Catherine II accueillirent dans leurs Etats les Jésuites expulsés. Comme il arrive toujours en pareil cas, la concession suprême que le Saint-Siège avait cru devoir faire à ses ennemis, loin de les désarmer, n'aboutit, après un moment d'accalmie, qu'à encourager leur audace. Le mouvement révolutionnaire et anticatholique va se précipiter. Au bout d'un an, Clément XIV mourait, laissant à celui qui viendrait après lui la plus difficile des successions.

Celui-ci, qui devait régner vingt-quatre ans sous le nom de Pie VI, avait été l'élu des *zelanti*. Le début de son pontificat fut assez pacifique : mais bientôt, dans la catholique Autriche, il eut à lutter contre les projets de réforme de l'empereur Joseph II, lequel poussant à bout les dangereuses idées des Fébronien, sous prétexte d'épurer lui-même le christianisme, régenta, confisquait, proscrivait, fermait les couvents, instituait le divorce, bouleversait en un mot toute l'économie du catholicisme traditionnel. D'autre part, pour exécuter les grands travaux qu'il avait entrepris, l'éclairage de la ville de Rome, la restauration de la voie Appienne, l'agrandissement du port d'Ancône, il frappa le peuple de lourds impôts qui soulevèrent bien des mécontentements. Quand éclata la Révolution française, à laquelle il fut naturellement hostile, il n'était pas très bien préparé à faire face à ce nouvel assaut.

Si l'on jette un coup d'œil d'ensemble sur l'histoire de la Papauté durant le siècle et demi qui a précédé la Révolution, on reconnaît que, luvoyant entre des puissances jalouses et ambitieuses, luttant pied à pied contre leurs empiétements, elle s'est efforcée de ne pas se les aliéner complètement : sacrifiant l'accessoire, forcés de laisser peu à peu s'effriter ce qui lui restait de pouvoir temporel, elle a réussi à maintenir dans ses grandes lignes l'œuvre doctrinale de restauration catholique du Concile de Trente. Parmi des difficultés terribles, acceptant l'inévitable et conservant l'essentiel, elle a rempli courageusement sa mission spirituelle.

(A suivre)

VICTOR GIRAUD.



## Politique anglaise...

Ceux qui décident de la politique étrangère de l'Angleterre sont, en ce moment, l'objet de sollicitations contradictoires. Que feront-ils? La question est d'un intérêt tragique, car de leur décision pourra résulter la mort effroyable d'innombrables jeunes Anglais et la perte, pour l'Angleterre, de ses meilleures sources de revenus.

Jusqu'au mois de septembre 1931 les forces à l'œuvre étaient assez simples. Elles étaient trois. La première était la sympathie naturelle d'un pays protestant pour un autre pays protestant, et donc de l'Angleterre pour la Prusse. Ajoutez-y l'ignorance générale, en Angleterre, de la culture catholique, c'est-à-dire de l'Irlande, de la France, de l'Italie, de l'Espagne, de la Belgique et de la Pologne. La deuxième force à l'œuvre était une erreur au sujet de la situation européenne, la peur que la France (qui ne cessait de s'affaiblir à cause d'un régime politique antinational) ne devienne trop forte. La troisième force était plus puissante que les deux premières réunies, beaucoup plus puissante, et c'était l'intérêt financier de la ploutocratie qui domine l'Angleterre.

Il était dans l'intérêt des prêteurs d'argent (c'est-à-dire des banques) d'empêcher les victimes continentales de l'agression prussienne de recevoir des réparations; il était dans leur intérêt de maintenir l'unité de l'Allemagne bismarckienne et de rétablir de toutes manières la force du Reich afin que ses citoyens (si le mot est applicable...) puissent payer aux banquiers internationaux les intérêts énormes acceptés pour les emprunts consentis. Que l'on se rappelle le cas typique de la ville de Berlin promettant de payer le taux usuraire de 10 % l'an pour un emprunt contracté par l'intermédiaire de banquiers londoniens. Il ne vint jamais à l'idée de ces innocents que s'engager à payer un intérêt élevé, et le payer, sont deux choses bien différentes. En fin de compte, les prêteurs ne reçurent ni l'intérêt ni le principal. Ils ne le recevront jamais.

La vérité assez évidente — et nous n'avons cessé de le dire — c'est qu'une fois que nous, Anglais, avons engagé les dirigeants du Reich à répudier leur obligation morale de fournir des compensations à leurs victimes, que nous Anglais les aiderions à jouer ce jeu immoral, et qu'il n'y avait aucune puissance disposée à les contraindre après l'abandon de la Ruhr, la vérité, c'est que ces dirigeants devaient en arriver à conclure qu'ils pouvaient également répudier les engagements usuraires contractés avec les banquiers internationaux de Londres et de New-York.

C'est ce qu'ils firent. De là, 1931 : l'écroulement de la Livre sterling et tout ce qui s'ensuivit.

Or, les deux résultats les plus graves — jusqu'à présent — de cette catastrophe furent de jeter la politique étrangère de l'Angleterre dans le chaos et de détruire ce qui était la force essentielle de l'Angleterre : sa position de banquier de l'Europe. Bornons-nous au chaos de notre politique étrangère.

\* \* \*

Le mot de Napoléon, que je crains bien avoir rappelé trop souvent — « un mauvais général est préférable à deux bons » — s'applique également à la politique étrangère d'un pays. Jusqu'à l'écroulement de la Livre, il y a trois ans, il y avait, dans la politique étrangère anglaise, une volonté directrice dominante, et c'était la volonté de ce qu'on appelle « La Cité ». Cette volonté fut parfois peu sage, sans aucun doute, mais, en tous les cas, elle savait ce qu'elle voulait. L'avantage, c'est qu'après avoir commis

une erreur, il est possible de se reprendre, de se retourner, ce qui peut limiter la casse. Le mauvais général qui s'est laissé prendre de flanc peut, s'il conserve le commandement, organiser une retraite. Si vous le cassez, cette retraite dégénérera peut-être en déroute.

Si les banques avaient conservé leur puissance, si elles étaient restées aux leviers de commande, elles eussent pu sauver quelque chose du naufrage. Elles perdirent le pouvoir et aussi, prises de panique, elles abdiquèrent. Les politiciens professionnels, sans idée de ce qu'ils avaient à faire, furent laissés comme les orphelins de la tempête. Ils se débattirent. Jusqu'à la dernière minute ils espèrent que l'état-major prussien se montrerait bon garçon. Ils n'avaient pas la moindre idée de ce que représentait l'achat de Neudeck pour les Hindenburgs. Ils furent stupéfaits et épouvantés quand l'état-major prussien se saisit du pouvoir en Allemagne. Ils le sont toujours. Aucun d'entre eux n'avait une idée claire, aucun même n'a la moindre idée de ce que réclame la situation générale de l'Europe. Ils regardaient et attendaient. Quand ils se furent remis du coup, ils se rendirent progressivement compte de la menace. Alors, l'autre jour seulement, ils se mirent à préparer une politique définie pour contenir cette menace prussienne. Et voilà qu'ils se découvrent boiteux et handicapés!

Car, entre-temps, une politique populaire était née. Peu importe son absurdité, et l'absurdité des imbéciles qui battent la grosse caisse en son honneur dans une presse aussi bête qu'eux : la chose est importante parce que cette politique est simple, définie, concrète, et qu'aucune autre politique ne l'affronte. C'est une de ces politiques qualifiées de « positive » par des gens qui ne comprennent pas que toute politique est positive ou négative d'après le point de vue auquel on se place pour l'examiner.

Cette politique nouvelle prétend que l'Angleterre n'est pas en Europe et que, nous Anglais, n'avons pas à nous préoccuper des querelles des nations inférieures et avilies réunies dans le terme « l'étranger ». Que les « étrangers » se battent en Europe à l'instigation de la Prusse! Rien n'arrivera à l'Angleterre ou, comme ils préfèrent s'exprimer, à « l'Empire ».

Un simple coup d'œil sur la carte devrait suffire pour détromper ces gens-là, si tant est, qu'il soit possible de corriger une ignorance de ce calibre, car on peut se demander si beaucoup d'entre eux sont capables de lire une carte. Mais ce qui est sérieux, c'est que l'appel démagogique est direct et puissant. Demander à un esprit simple, qui ignore tout du problème, si ce n'est qu'il y eut dernièrement une guerre affreuse qui le fit beaucoup souffrir, et dont il n'est résulté pour lui aucun bien, demandez-lui s'il en veut encore une, de guerre, et la réponse est certaine. Dites à ces esprits simples qu'ils n'auront une nouvelle guerre que s'ils le veulent et ils le croiront parce qu'ils ignorent l'histoire, et la géographie, et les forces internationales. L'invasion ne leur dit rien. Ils ne peuvent la concevoir si ce n'est sous la forme des raids aériens assez inoffensifs d'il y a vingt ans. Il règne en Angleterre une tradition de sécurité que rien n'est capable d'ébranler.

Tous ces esprits simples ne connaîtront le danger qu'en pleine tempête.

Mais que dire de ceux qui sont responsables de l'avenir de l'Angleterre et qui commencent enfin à comprendre quelque peu le problème qu'ils ont si abominablement compromis depuis l'Armistice? Il semble que les autorités anglaises aient eu l'intention, il y a quelque temps, de rendre publique la politique qu'imposent les circonstances. Une politique s'opposant, avant que la tempête ne se déchaîne, aux préparatifs prussiens de guerre continentale. Elles ne l'ont pas fait. Pourquoi? Parce qu'elles crurent que l'opinion publique, trompée, ne les eût pas soutenues et n'eût pas approuvé même les mesures de précaution les plus modérées et les plus raisonnables.

Il faut, toutefois, se décider. Ou nos autorités anglaises céderont une fois de plus comme déjà elles ont consenti à la demi-ruine de l'Angleterre, ou elles devront se montrer fermes. Que si elles temporisent (la ligne de moindre résistance), la tempête se déchaînera et ses effets seront plus sévèrement ressentis en Angleterre que dans n'importe quel autre pays, pour la raison que nous sommes le pays le plus vulnérable offrant le plus grand butin. Que ce soit dans deux ans, dans cinq ou dans dix, le coup tombera et ses effets sont certains. Ils pourraient être fatals.

HILAIRE BELLOC.

## Faut-il que le Belge soit nécessairement pessimiste en matière de défense nationale?

*Le conflit relatif à la défense de notre territoire a eu peut-être un avantage : celui de permettre aux diverses tendances latentes dans notre pays de se manifester. Parmi ces tendances, il en est une qui s'exprima de façon caractéristique dans un article publié dans la Libre Belgique, le 22 octobre dernier. Le texte s'inspirait des déclarations d'un avocat, M. Zwandelaar, ancien officier ayant fait la guerre. Il suscita de vigoureuses réactions, notamment celle d'un autre officier de réserve, ancien capitaine de l'armée active (1). Ce dernier nous communique ses réflexions que nous publions d'autant plus volontiers que, formulées avant le discours du Roi, elles cadrent avec les vœux exprimés par le Souverain.*

\* \* \*

Notre penchant national pour la critique pessimiste est une maladie dangereuse, qui bien des fois dans l'histoire a paralysé nos gouvernants au moment où l'existence même de la nation était en jeu. Les idées exprimées avec beaucoup de clarté par M. Zwandelaar sur la question de la défense nationale dans la *Libre Belgique* le mois dernier paraissent tout imprégnées de cette maladie.

Comme ces idées sont caractéristiques d'une mentalité courante chez nous, nous avons voulu les passer en revue pour en vérifier le bien-fondé. Cet examen critique conduit à des conclusions que nous croyons valables pour tous les citoyens soucieux de la sécurité et de l'avenir du pays.

\* \* \*

Résumons d'abord le texte de l'auteur. Ce dernier commence par poser fort bien le problème qui « semblait (2) » diviser l'état-major et le ministre : d'un côté, le désir de conserver, en lui faisant courir un minimum de risques, l'« Armée » symbole de la « Nation » ; de l'autre, la volonté de la « Nation » de faire tout ce qui est possible pour éviter au pays le désastre d'une invasion. Les aboutissements techniques contradictoires de ces deux tendances sont évidents et les vingt-quatre lignes que M. Zwandelaar consacre à la présentation du conflit seront admises par tout le monde, si vraiment les deux tendances existent.

Mais après cela viennent deux colonnes de texte serré : sans doute

(1) Le comte Xavier de Grunne, fils du général de Grunne, autrefois professeur d'histoire à l'École de guerre.

(2) De source sûre, il apparaît aujourd'hui que la querelle était beaucoup plus une affaire de personne que de principes.

contiennent-elles la solution, la bonne, celle qui nous sortira enfin de l'impasse? Il n'en est rien. Pour que la critique fût constructive, il eût fallu se trouver ailleurs, hélas! qu'en Belgique.

Il semble que notre pays possède le génie de la démolition. C'est pour nous presque une joie sauvage que d'aligner les erreurs, les bourdes de nos chefs, d'additionner leurs inconséquences, de stigmatiser leurs coupables négligences.

De la première ligne à la dernière, le ton reste identique : les travaux du ministre sont détestables, le béton des blockhaus ne vaut rien, les Allemands connaissent tous les emplacements; du reste, aucune ligne défensive n'a tenu dans l'histoire, vue par M. Zwandelaar. Sur la Meuse, la destruction des centres industriels par l'artillerie ennemie nous contraindra sans tarder à une fuite honteuse comme à Anvers en 1914, car les divisions françaises ne peuvent être là, elles doivent arriver trop tard. Plus en arrière l'effort est également inutile : dès le premier jour toutes les communications du pays sont bombardées par une nuée d'avions. L'ennemi débarque par la voie des airs et trouve des approvisionnements de munitions préparés par les étrangers qui vivent chez nous. Des sous-marins géants arrivent enfin par la côte, sans rencontrer d'obstacles, car, bien entendu, la France et l'Angleterre ne s'occupent que d'elles-mêmes et laissent la mer libre. En vingt-quatre heures, la Flandre est occupée. Le pays, envahi de toutes parts, est paralysé et la mobilisation, lente comme il y a un siècle, ne peut même pas aboutir.

Ce tableau suggestif est complété par le couplet traditionnel sur les gabegies ministérielles : un budget dans les trois quarts servent à payer soldes, habillement et nourriture d'un personnel presque inutile. Le ministre déclare cette partie du budget incompressible et ne propose de réductions que sur l'armement, où elles sont du reste inapplicables.

Et voilà!

La diatribe est éloquent, certes. Elle appelle malheureusement une conclusion que l'auteur évite de formuler, mais qui s'impose au lecteur.

A quoi bon se défendre? Dans le choc des grandes puissances, que peuvent nos forces minuscules? En vingt-quatre heures nous serons paralysés. D'ailleurs, tout ce que nous préparons en temps de paix ne vaut rien, pour des raisons politiques, et ne sert qu'à former une énorme machine administrative sans valeur guerrière.

L'auteur n'est pas antimilitariste, la rédaction prend la peine de nous en avertir. Nous le croyons volontiers, mais en cédant à la manie nationale du dénigrement systématique et universel, il conduit tout droit ses compatriotes vers cet esprit défaitiste, ce découragement militaire qui guette toujours notre peuple trop longtemps soumis aux dominations étrangères.

Allons-nous voir renaître l'incompréhension totale de la nécessité d'une défense nationale qui sévissait aux beaux jours de 1900 à 1909? Et le *Niemand gedwongen soldaat* résonnera-t-il de nouveau aux oreilles des anciens de l'Yser avant qu'ils ne soient descendus dans la tombe?

Nous n'en sommes pas encore là, Dieu merci. Aujourd'hui, le Belge moyen, loin de négliger la menace de la guerre, s'y intéresse passionnément, trop passionnément même. Il veut être défendu contre les malheurs d'une invasion nouvelle, il est même prêt à faire dans ce sens de grands sacrifices. C'est fort bien. Mais il veut aussi savoir exactement comment il sera défendu; il discute à perte de vue les moyens de cette défense, et c'est ici que le bât blesse, que le redressement s'impose.

Le Belge patriote qui, par-dessus le clocher de son village, aime le pays, et veut regarder au delà de ses affaires privées, ne cessera de faire œuvre stérile s'il n'apprend à faire le partage entre ce qu'il peut connaître et ce qui doit lui rester caché.

Un principe élémentaire domine, en effet, toute opération mili-

taire; c'est, vis-à-vis de l'adversaire, la dissimulation des forces et de leur mise en œuvre. On ne peut évidemment cacher les fortes unités navales et encore moins les grands travaux de défense permanente : ceux-là, on les avoue, au besoin même on exagère leur force pour impressionner l'ennemi. C'est de bonne politique. Mais, pour le reste (importance exacte des effectifs, de leur armement, surtout la manière dont ils seront utilisés), ni vous, M. Zwandelaar, ni moi, n'en savons quelque chose et il importe qu'il en soit ainsi, car, si nous étions au courant, l'ennemi serait informé de même.

Renonçons donc une bonne fois à discuter sur l'inefficacité des forts de Liège, des ouvrages du plateau de Herve et des abris bétonnés du Luxembourg. Nous ne pouvons rien dire de sérieux à leur sujet, et les juges auxquels vous vous adressez, c'est-à-dire les lecteurs anonymes des journaux, sont moins encore capables de prononcer le verdict que vous leur demandez.

Un exemple : celui des abris de la ligne frontière auxquels vous en voulez spécialement. Vos informateurs vous ont averti de ce que, considérant leur qualité déplorable, le premier soin des défenseurs sera de les évacuer au plus vite pour s'organiser ailleurs. Mais, alors, ne verra-t-on pas l'ennemi bombarder inutilement des ouvrages vides et se casser le nez plus loin sur une défense inattendue? Ce sera le triomphe du camouflage. Les Allemands étaient passés maîtres en cet art; ils nous donnèrent de cuisantes leçons, en 1917 notamment, leçons dont nous avons su profiter ensuite (voir l'offensive de Champagne en juillet 1918).

Pour ce qui nous concerne, comme le ministre ne viendra pas nous chuchoter à l'oreille le secret de la défense réelle, il faut bien nous résigner, avec la presque totalité de nos compatriotes, à ignorer ce qui restera caché jusqu'au jour de l'engagement.

Mais si les nécessités de la guerre condamnent le citoyen à l'ignorance des moyens précis de sa défense, la Nation a le droit, sous le régime actuel, de faire connaître *ce qu'elle veut voir défendre*. Cette volonté se fait connaître par le Parlement, la presse, et beaucoup d'autres moyens. Le Roi en est l'interprète suprême. Le ministre traduit cette volonté en ordres pratiques et fait connaître à son service technique la mission à remplir.

Le service technique, ici, c'est l'Armée, l'armée au service de la Nation, ne l'oublions pas.

Ainsi, sur l'objet de la défense, le citoyen a le droit et même le devoir de donner son avis. Avant la guerre nous étions affreusement divisés : les uns voulaient renoncer à l'armée, la jugeant inutile; d'autres ne voyaient en elle qu'une sorte de gendarmerie, bonne pour maintenir l'ordre intérieur; très peu comprenaient que, solidement armée, et convenablement entraînée, elle pourrait sauvegarder notre indépendance et surtout préserver le territoire du malheur de l'invasion. Mais aujourd'hui, chose inouïe, nous Belges, nous sommes à peu près tous d'accord : nous demandons à l'armée non seulement d'assurer l'indépendance du pays en lui conservant une force utilisable jusqu'à la fin des hostilités, nous lui demandons de couvrir la frontière et d'interdire l'invasion.

Le service technique, en l'espèce l'état-major, a le droit de formuler ses observations; il fait connaître notamment le montant des forces matérielles qu'il estime nécessaires pour remplir sa mission. Disons tout de suite que, lorsqu'on se livre au sort des armes, on ne saurait se sentir trop fort, et que, par conséquent, les demandes matérielles d'un état-major seront toujours illimitées. Aucun État ne saurait les satisfaire, car les richesses, elles, sont malheureusement limitées.

Le pays donne donc ce qu'il peut, l'état-major se plaint, on discute et, en fin de compte, le ministre décide. L'ordre une fois donné, l'armée n'a plus qu'une chose à faire : travailler de toutes ses forces à son exécution.

Il se peut que cet ordre soit une aberration. Imagine-t-on la

majorité des Belges, saisis d'un instinct guerrier inattendu, exigeant de partir en guerre pour s'emparer de Berlin, et après cela, de Moscou? L'état-major consulté peut déclarer « C'est fou! » Mais si l'ordre est maintenu, il ne lui reste qu'à rédiger son ordre de marche, même s'il se croit certain d'un désastre.

Ainsi le veulent les lois et les coutumes du temps présent; sur ce point, juristes et militaires seront tous d'accord.

La règle de principe ainsi établie, le devoir de chacun devient évident : les chefs en conflit n'ont pas à chercher un appui dans l'opinion publique et à transporter la discussion sur l'agora; la décision ministérielle étant prise, chacun se met à l'œuvre en silence, donnant l'exemple de cette discipline « qui fait la force principale des armées ». Il en est ainsi dans tous les pays qui possèdent une armée de quelque valeur. Depuis 1918 la Belgique a le droit de se compter parmi ces pays.

\* \* \*

Si nous étions fidèles aux principes qui viennent d'être formulés, nous arrêterions ici nos réflexions. Mais, dans notre pays, l'opinion est empoisonnée par une polémique qui ne devrait même pas exister. Les esprits brouillons auraient donc beau jeu de déclarer : « Vous condamnez *in globo* l'argumentation de votre adversaire comme ne pouvant être pertinente; mais, en attendant, les chiffres et les faits précis qu'il apporte sont là, et nous ne retrouverons la confiance que si on nous démontre leur inexactitude. »

Soit, puisqu'il le faut, et en attendant que le pays se guérisse de sa maladie, discutons avec une incompétence déclarée d'avance les arguments de l'« honorable préopinant ». Avec les chiffres connus de tout le monde, et les leçons historiques d'un passé, bien établi celui-là, faisons un peu de stratégie, de statistique, de tactique et de politique internationale.

D'abord, les faits matériels chiffrés :

1<sup>o</sup> « Effectif de l'armée de campagne : 125,000 hommes », nous dit M. Zwandelaar.

Mais nous savons tous que la classe est de 36,000 hommes environ. Si l'on envisage seulement les dix premières classes (en 1914, l'armée de campagne a mis en ligne 14 classes), cela fait, tenant compte des déchets, plus de 300,000 hommes. L'ordre de bataille officiel comporte 6 divisions d'active, mais que fait l'auteur des divisions de réserve, dont sagement le ministre refuse de faire connaître le nombre? En 1914, avec les classes réduites de l'ancienne loi militaire, l'armée de campagne mettait en ligne 6 divisions d'armée correspondant à peu près à 7 divisions d'infanterie actuelles. Cela faisait plus de 150,000 hommes. Alors, pourquoi minimiser l'effectif de la nouvelle armée d'une manière qui ne correspond à rien de réel, sinon aux besoins de l'argumentation?

2<sup>o</sup> Proportion entre officiers et miliciens. Actuellement, nous dit-on, il y a 1 officier pour 8 miliciens. L'armée allemande d'avant-guerre comportait 1 officier pour 20 miliciens.

Réponse : la différence correspond exactement à l'écart de la durée du service. Cette durée est en moyenne aujourd'hui de 10 mois. Elle était de 2 ans chez nos adversaires avant 1914. Il y avait donc alors deux fois et un tiers plus de miliciens sous les armes.

Or, on sait que l'essentiel pour une armée composée presque entièrement de rappelés, c'est le cadre. Il est donc parfaitement normal que, le cadre actif étant maintenu vis-à-vis d'un effectif de miliciens réduit des deux tiers, la proportion soit presque triplée.

3<sup>o</sup> Sur les 620,000,000 destinés à l'entretien des miliciens et au paiement des soldes, somme déclarée incompressible, nous n'avons rien à dire, ne possédant sur ce point aucune des lumières de

M. Zwandelaar. Nous attendons les décisions du gouvernement qualifié pour examiner les questions budgétaires. Souhaitons pour l'auteur, sinon pour le ministre, que dans ce domaine sa critique se soit exercée avec moins de légèreté que pour le reste. Qu'on en juge par ses considérations tactiques, que nous allons rapidement passer en revue :

1° « *Surprise de l'attaque initiale.* » L'auteur semble admettre comme un dogme la soudaineté de l'offensive ennemie, tombant sur un pays qui travaille paisiblement ne se doute de rien.

Tout de même! Avec les moyens d'information actuels, nous n'en sommes plus à l'époque où l'alarme se donnait du haut d'une tour lorsque le guetteur découvrait l'ennemi à l'horizon.

Le gouvernement est un tout solidaire et pour sa sécurité il s'appuie autant sur le ministère des Affaires étrangères que sur celui de la Défense nationale. Il tombe sous le sens que le passage de l'état de paix à celui de guerre comporte des signes avancés : le plus médiocre des services de renseignements est capable de les découvrir. Au lieu de s'inspirer des romans à la manière du livre de Hauptmann : *Comment Paris fut détruit*, nos historiens d'occasion feraient mieux d'observer les expériences récentes. Ils verraient que pendant la Grande Guerre, des onze États européens successivement entrés en campagne, aucun n'a même esquissé la surprise prophétisée aujourd'hui. Le coup de main le plus rapide fut celui des Allemands sur Liège : il a été déclenché le 4 août en face de nos divisions, prêtes déjà depuis le soir du 2. Si le gros de l'armée fut concentré le 4 au matin seulement, c'est pour des motifs de prudence diplomatique. Rappelons que dès le 29 juillet 1914 trois classes avaient été rappelées et se trouvaient maintenues sous les armes.

Nous voulons croire que, pour l'avenir, le gouvernement a prévu l'ensemble des mesures qui lui permettront, dès le temps de paix, et sans troubler gravement la vie du pays, d'alerter la « couverture » chaque fois que l'horizon politique s'obscurcira.

2° Attaque brusquée de la frontière par l'ennemi avant la concentration de l'ensemble de ses forces mobilisées.

M. Zwandelaar, qui décidément ne voit partout que faiblesse et impuissance, déclare notre première ligne incapable d'arrêter l'adversaire plus de douze heures... L'ennemi percera. Derrière la ligne il trouvera le champ libre.

La manière dont l'auteur nous présente la ligne défensive est vraiment par trop naïve. Le plus élémentaire des cours d'art militaire a dû lui apprendre qu'un tel front s'organise en profondeur avec un dispositif de réserves rapidement utilisables dans les secteurs menacés.

Puisque nous sommes forcés de faire de la tactique, jetons un coup d'œil sur le terrain.

Notre frontière vers l'Est peut se partager en deux tronçons :

Celui du Nord, allant de Lixhe jusqu'au nord du Limbourg, qu'on appellera le front Meuse-Limbourg; il est long d'environ 60 kilomètres;

Celui du Sud, allant de la frontière sud du Limbourg hollandais jusqu'à Bastogne, qu'on appellera le front des Ardennes. Il est long de 90 kilomètres.

Nous passons volontairement sous silence la frontière au sud de Bastogne : un coup d'œil sur la carte montre à l'évidence que ce front intéresse un autre hinterland que le nôtre. La défense de ce front incombe évidemment aux alliés du Sud. On reviendra plus tard sur ce point.

Sans songer un instant à dicter la conduite de nos futurs généraux, nous imaginerons par exemple sur le front Ardennes le dispositif suivant :

En avant, un rideau de 25,000 hommes, occupant une ligne préparée dès le temps de paix et soigneusement étudiée de manière

à interdire tout raid de troupes légères non préparé par l'artillerie.

Derrière cette ligne, deux divisions (soit 40,000 hommes) sont prêtes à être portées là où l'attaque paraît sérieuse.

Dans un pays accidenté et boisé comme celui de nos Ardennes, tout l'avantage est à la défensive quand le terrain est connu par les cadres. Sur un front de 20 kilomètres, une division conduite par des chefs décidés est capable d'arrêter des effectifs cinq ou six fois supérieurs pendant trois jours au moins. N'a-t-on pas vu à l'offensive de 1918, dans la forêt d'Houthulst et ailleurs, des nids de mitrailleuses bien placés arrêter une division entière pendant vingt-quatre heures?

Tout dépendra de l'utilisation des armes à feu automatiques, de la manière de les placer sur le terrain et... de la volonté des défenseurs.

La proposition ci-dessus laisse à l'état-major trois divisions disponibles, par exemple deux pour le front Meuse-Limbourg et une en réserve générale à Liège.

Imaginons, dans une telle éventualité, la succession des événements :

a) Notre service de renseignements ayant bien fonctionné, la mobilisation des divisions actives a précédé le début des hostilités;

b) Le jour où l'ennemi prononce son attaque brusquée, il lui faut d'abord franchir une bande de territoire large de 20 à 30 kilomètres. Sur cette bande nous aurons opéré les destructions nécessaires pour arrêter une offensive motorisée.

Ce même jour, il commence néanmoins l'attaque;

c) Les deuxième, troisième et quatrième jours, nos divisions interviennent là où l'effort se précise, et résistent;

d) Dès le quatrième ou le cinquième jour (qui seront le sixième ou le septième de la mobilisation), les divisions de réserve concentrées derrière la Meuse interviennent à leur tour. Elles viennent, d'une part, étoffer la partie du front défensif qui s'est maintenu, et, d'autre part, colmater la ou les poches formées par l'offensive ennemie;

e) Dès lors, il faudra tenir le coup jusqu'au jour où toutes les forces étant mobilisées, les adversaires principaux chercheront, chez nous ou ailleurs, la décision. Ce jour-là, notre armée ne sera qu'une unité dans l'ensemble des forces qui se heurteront; elle ne jouera qu'un rôle accessoire.

Mais il dépend de nous que cette première ligne de bataille corresponde à peu près à notre ancienne frontière, à la Meuse, à la Dendre ou à la frontière nord de la France.

3° « L'histoire militaire nous enseigne l'inefficacité de toutes les lignes défensives! »

Après les dernières expériences, cette affirmation est effrayante. L'histoire de la Grande Guerre est presque tout entière l'histoire des lignes préparées d'avance tenant en respect les offensives les plus vigoureuses, jusqu'à transformer partout les opérations en une immense guerre de siège.

Ceci au désespoir des stratèges qui voyaient d'un coup ruinées les belles conceptions manœuvrières des grands capitaines : feinte à droite, enfoncement à gauche; lignes de communication coupées, enveloppement et capitulation.

L'état-major de l'Allemagne impériale avait si bien entrevu la réalité nouvelle qu'il eut soin de négliger les lignes fortifiées de l'Est français pour porter tout son effort dans le vide des régions du Nord et tenter par là la dernière chance d'une manœuvre enveloppante. Ainsi les lignes défensives de l'Est furent indirectement la cause de l'invasion en territoire belge.

Aujourd'hui, la France a terminé sa ligne Maginot, dont l'Allemagne connaît la formidable puissance d'arrêt. Il saute aux yeux que la prolongation de cette ligne sur notre territoire est l'unique moyen de dégoûter le Germain de venir encore chercher la décision chez nous.

La réalisation du plan est-elle budgétairement possible?

Techniciens et diplomates nous répondront : par des travaux sur le terrain, par des conventions avec la France et l'Angleterre. Sans doute est-on loin d'avoir réalisé aujourd'hui le système défensif souhaitable. Mais pourquoi, diable, décourager le ministre à sa première initiative? Remercions-le, au contraire, de ce qu'il a déjà fait et supplions-le de continuer.

4° « Nous n'avons pas de frontières naturelles. »

Encore une affirmation contredite, à l'est au moins, par la réalité. Du côté du sud, il est vrai, notre frontière est complètement ouverte et aussi mal défendable que possible. Mais vers l'Allemagne, la nature nous offre le terrain idéal : en avant de la Meuse dans les Ardennes, en arrière dans le Limbourg. Au nord, les régions boisées du Limbourg et de la province d'Anvers permettent de prolonger le front défensif jusqu'à l'Escaut dans des conditions avantageuses:

Encore toujours cette manie de déformer la réalité pour les besoins de la démonstration.

5° Reste l'« intervention » des voisins.

Tout le monde comprend que le conflit à venir ne se présentera pas comme un duel Allemagne-Belgique. Dans le proche avenir, le seul qui nous intéresse, nous envisageons seulement la lutte Allemagne contre France, ou contre France et Angleterre.

Avant la guerre, la neutralité ne permettait pas de discuter à haute voix le danger. La crainte d'attirer les foudres germaniques était telle que nos diplomates n'osèrent entamer de pourparlers sérieux avec les garants occidentaux de notre neutralité. Il n'y avait donc rien de préparé en 1914.

D'autre part, l'état-major français commit l'erreur énorme de ne pas croire au débordement par le nord et l'ouest de la Meuse. De là ce fameux plan XVII qui laissait découverte la gauche de ses armées. Mais ces temps sont révolus. Notre sentiment correspond aujourd'hui à celui des puissances centrales de l'Europe vis-à-vis de la France, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. A cette époque, excédées par la politique belliqueuse de Louis XIV, elles finirent par lui imposer le traité de la Barrière.

Aujourd'hui, la France considère la frontière allemande occidentale sur toute sa longueur. Que fera-t-elle à partir de Longwy? De ce point la frontière franco-belge jusqu'à Dunkerque est longue de 300 kilomètres, tandis qu'une ligne remontant *grosso modo* à travers les Ardennes, le long de notre ancienne frontière, et prolongée au nord jusqu'à l'Escaut, est longue de 290 kilomètres. Dire que la France préférerait attendre l'ennemi sur la première plutôt que sur la seconde, c'est encore une de ces énormités qui ne peuvent avoir d'autre raison d'être que les nécessités de la polémique.

Dans cette question, tout dépend de nous. Si nos lignes sont organisées et aptes à repousser toute surprise, la France ne demandera qu'à nous fournir, dans les douze heures, les troupes nécessaires pour compléter la couverture. Plus tard, ses corps d'armée opéreront suivant les besoins du moment.

Evoquer ici 1914 n'a aucun sens, puisque la faute est connue, reconnue, et qu'on s'organise tout exprès pour ne plus la commettre.

Et nous voilà au terme de notre critique de la critique de M. Zwandelaar. Sauf la question budgétaire des soldes, traitements, indemnités, concernant lesquels nous avouons notre totale ignorance, il n'est pas un argument de l'auteur qui résiste à la réflexion,

Cet ensemble construit avec tant de légèreté mérite-t-il la discussion? Oui, car une légèreté similaire est à craindre chez trop de lecteurs. C'est pourquoi nous croyons de notre devoir de combattre avec la dernière énergie cette psychose de l'affolement que les pro-

phètes de malheur éprouvent un véritable plaisir à entretenir dans l'opinion.

Et notre conclusion? Car nous avons reproché à M. Zwandelaar de ne pas formuler la sienne, et on pourrait nous retourner l'argument.

Eh bien, notre conclusion principale, c'est qu'en matière technique de défense nationale, l'abstention s'impose. Même en régime parlementaire, ce domaine échappe à la discussion libre. Pour nous, grâce à la Monarchie, il se trouve un personnage pour veiller sur la sagesse des décisions prises, et pour prévenir les abus. Notre histoire, depuis un siècle, prouve qu'en faisant confiance au Souverain, le pays a toutes les chances de ne pas se tromper.

Cependant, avant de rentrer dans le rang et d'observer le silence, nous émettons, à côté de la question technique, quatre vœux d'ordre tout à fait général :

1° Nous adressant au gouvernement, et le remerciant vivement pour ce qui a été déjà fait, nous lui demanderons de poursuivre son œuvre, comprenant qu'elle en est à son début seulement;

2° Considérant l'opinion du pays, nous voulons croire que la leçon de 1914 est enfin comprise. On connaît aujourd'hui le malheur de notre timidité aux premiers jours de la campagne. On sait comment à Liège, le 6 août 1914, il suffisait qu'aucun ordre ne soit donné à la troisième division pour que le soir la capture de von Emmich avec son état-major et Ludendorff fût un fait accompli, les brigades allemandes ayant partout ailleurs reflué en désordre après avoir subi les pertes les plus graves. On sait aussi qu'en concentrant nos divisions derrière la Meuse pas un ennemi n'aurait pu franchir le fleuve avant la grande offensive du 17 août. Quelle eût été l'issue de la première grande rencontre, sur le front occidental, si elle s'était produite le long de la Meuse (et de la Chiers), de Liège à Longuyon, en passant par Namur et Dinant, avec l'armée belge combattant à l'aile gauche, soutenue par les Anglais?

C'est pourquoi, devant une nouvelle agression, nos soldats sauront regarder plus vers l'avant que vers une succession de positions de repli, à condition de sentir l'opinion unanime derrière eux.

3° Nous tournant ensuite vers les camarades qui forment le cadre actif de l'armée, nous les supplierons de ne pas s'endormir dans la quiétude d'une besogne routinière ou bureaucratique.

Les anciens ne peuvent oublier les tristes journées de 1914; ils savent qu'un combattant ne se forme guère dans la vie de garnison, surtout dans celles des grandes villes. C'est au camp, c'est mieux encore sur le terrain à défendre que doivent se préparer au grand sacrifice ceux qui ont choisi le beau métier de soldat.

En ce sens, nous ne saurions assez féliciter le ministère pour la création des unités-frontières. En France, tous les militaires savent que la valeur guerrière de l'armée s'entretient dans la région de l'Est. Les garnisons où les postes-frontières sont recherchés de l'élite. C'est là que vit l'officier ambitieux cherchant à faire carrière et sachant que, de toutes les garnisons de France, la plus mal cotée est celle de Paris.

Nous entendons d'ici la protestation de centaines de camarades troublés dans leurs habitudes et dans leurs aises. Mais ces mêmes camarades doivent militairement nous donner raison.

On a su choisir pour commander les chasseurs ardennais l'homme qui convenait. Souhaitons de toutes nos forces qu'à l'état-major, et pour nos régiments l'on trouve les chefs qui sauront poursuivre le redressement psychologique indispensable;

4° Notre dernier vœu paraîtra sans doute utopique, car il s'adresse à l'ensemble des citoyens mâles du pays dont l'esprit n'est pas encore dissous par une pernicieuse spéculation philoso-

phique ou sociologique. Nous maintenons cependant qu'un gouvernement fort est capable de réaliser ce dernier vœu.

Nous nous expliquons : Nous, habitants de ces antiques communes de Flandre et du pays mosan, nous avons notre caractère, nos goûts, nos passions profondément ancrés, par une tradition séculaire. Nous aimons la petite vie que nous nous sommes faite par un labeur patient dans *notre* village, dans *notre* ville. Les aventures, l'expansion audacieuse ne sont pas notre fait (1). Et cela est bien. Cela est bien parce que cela est nôtre. Vouloir changer l'essence de notre nature ne peut être que la préoccupation de personnages dont les yeux sont maladivement fixés sur Paris, Londres ou ailleurs. Ceux-là ne comprennent plus rien au caractère de leurs compatriotes.

Mais pour être digne de l'objet de ses amours, il faut savoir le conserver, le protéger contre la destruction possible. Dans l'ère de violence croissante que nous traversons, il faut de la *force*.

Cette force, on ne la trouvera pas seulement dans le métal des armes ou dans le béton des abris. Elle doit se trouver aussi et surtout dans le cœur des hommes, comme dans leurs muscles.

Comment faire pour développer cette force dans les masses dispersées sur le territoire de notre mosaïque nationale?

En considérant l'œuvre des maîtres chargés d'éduquer nos enfants et de les instruire, nous ne trouvons depuis 1914 presque aucun progrès. Rien à opposer à ce qui se prépare au sud des Alpes ou au delà du Rhin.

Et c'est pourquoi nous nous tournons, une fois encore, vers le gouvernement des pleins pouvoirs. On a vu que le ministre de la Défense nationale ne peut assurer seul la sécurité. Pour l'extérieur, il s'appuie sur son collègue des Affaires étrangères. Pour l'intérieur, il dépend de son collègue de l'Instruction publique. A ce dernier nous demandons une mesure qui paraîtra énorme aux yeux des fonctionnaires liés par l'habitude. Elle est pourtant pratique et peu coûteuse. La voici résumée en trois articles :

a) Dès le... (tout de suite si possible) l'enseignement primaire consacrera deux heures pleines chaque jour à l'éducation physique.

L'école au lieu de se fermer à 15 h. 30 gardera les enfants jusqu'à 16 h. 30;

b) Les enseignements moyens et secondaires seront organisés de manière à réserver dix heures par semaine à la formation physique. Celle-ci sera soumise à des épreuves cotées et dont le coefficient sera de 30 % dans les diplômes de maturité;

c) La sanction :

Les miliciens, au moment d'être appelés, seront soumis à une épreuve d'aptitude, en corrélation avec le programme officiel de culture physique à l'école.

Pour ceux qui auront satisfait à l'épreuve, la durée du service sera de huit mois.

Pour les autres, elle sera de douze mois.

La mode est aux « plans » à longue échéance.

Ceci est un plan décennal.

On commencerait avec la génération née en 1924. Dans dix ans elle donnerait la première classe de miliciens convenablement préparés. Dans vingt ans nous pourrions travailler tranquillement derrière notre frontière orientale et, au hasard de nos voyages, regarder calmement dans le blanc des yeux ceux qui vivent de l'autre côté.

Rappelons-nous que l'Italie est à l'œuvre depuis dix ans. L'Allemagne est en route depuis deux ans. Nous n'avons plus une minute à perdre.

Et voici nos quatre vœux formulés. On remarquera que tout

(1) Le Congo est un accident dû au génie d'un homme unique, extraordinaire, qui s'est trouvé être le Souverain du pays pendant près de quarante ans.

cela est d'ordre purement temporel. Il est certain que sans forces spirituelles ou morales le meilleur plan reste inefficace; mais cela, c'est une autre histoire, comme dirait Kipling. Aujourd'hui, nous n'avons voulu traiter que le problème purement terrestre d'un peuple qui veut rester assez fort pour vivre indépendant.

Comte XAVIER DE GRUNNE.

## En quelques lignes...

Prix Nobel

Ainsi donc, le Prix Nobel pour la littérature (dont on ne pourrait pas dire qu'il constitue une récompense purement honorifique) est allé à Pirandello. En France, la désillusion est grande. L'équipe des candidats, l'écurie — Vandérem *dixit* — qui courait à Stockholm sous la casaque bleu, blanc, rouge, comprenait quelques poulains, quelques cracks plutôt, fort bien cotés. Estaunié, Valéry, Paul Fort, Francis Jammes, Duhamel, Jules Romains : les chances étaient belles. L'Italie l'emporte, elle qui ne mettait en ligne que quatre prébendiers.

Le cas d'Estaunié est assez singulier. Ce fonctionnaire des P. T. T., terne et méticuleux comme tout fonctionnaire qui respecte les règlements, a écrit quelques romans d'une inspiration délicate et qui font rêver les jeunes femmes. Le Prix Nobel eût été, pour l'auteur de *la Vie secrète*, une très honorable fin de carrière, quelque chose comme l'éméritat. De Valéry, il serait inutile de dire les admirateurs dans les petites chapelles. Tous les « obscuristes » sont en deuil. Paul Fort cherche surtout la « matérielle ». Il y a ainsi, à chaque génération, une cigale qui tente d'apitoyer les fourmis. Quant à Francis Jammes, il apparaît furieusement démodé. Tristan Derème a renouvelé la fantaisie. Clara d'Ellébeuse se survit à peine dans un *keepsake*. Le Prix Nobel, il est vrai, est un encouragement pour vieux messieurs arrivés.

Restent Duhamel et Jules Romains. Les deux candidats les plus sympathiques. Pour Duhamel, l'Académie française va, sans doute, réparer l'oubli du jury suédois. A l'heure où ces lignes paraîtront, l'ami de Salavin sera-t-il au nombre des trente-huit? Les *Hommes de bonne volonté* ont affirmé la maîtrise de Jules Romains dans le roman balzacien. Comme il y aura encore des Prix Nobel pour la littérature, Jules Romains et Duhamel conservent toutes leurs chances.

Pirandello

La gloire de Pirandello date de 1925, ou à peu près. Dullin avait révélé au public parisien la *Volupté de l'Honneur* (1922). L'année suivante, toute la critique fit fête aux *Six Personnages en quête d'auteur*. Puis, ce fut la belle carrière d'*Henry IV*. « Pirandello *for ever!* » pouvait écrire un courriériste dramatique. « Aimez-vous Pirandello? On en a mis partout : à l'Atelier, à la Renaissance, au Théâtre des Arts; on le joue sur trois théâtres à la fois, fait sans précédent pour un auteur étranger; c'est une furie, un engoûment, une mode, une manie ».

Aujourd'hui, les admirations sont plus discrètes. Pirandello demeure cependant un créateur original. Le problème qui le hante est, comme dans *Hamlet*, l'énigme de la personnalité. Qui sommes-nous? Et le ressort dramatique consiste à opposer le caractère fondamental des personnages à l'idée que s'en font les autres, ou

— parfois — à ce que les exigences de la vie contraignent l'homme de paraître. Chacun sa vérité. En ce sens que, d'après Pirandello, toute personnalité, réalité fixe, est obscurcie, déformée comme à travers un prisme. Nous ne nous connaissons pas nous-mêmes; et, pour autrui, nous sommes l'Enigme, le Sphinx.

L'aboutissement d'une telle philosophie est la défiance vis-à-vis de la « quotidienneté ». A cet égard, l'œuvre de Pirandello marque une réaction violente contre le positivisme sous toutes ses formes. Le Théâtre Libre avait voulu imposer au dramaturge les lois du réel, ramener l'univers scénique entre les quatre murs d'une chambre où dialoguent des personnages en quête d'un microphone. Parallèlement aux théories de la relativité d'Einstein, Pirandello rétablit les droits du subjectif. Grâce à lui, nous savons que la finalité est au delà de la vie, que la vérité nous dépasse et que la réalité peut devenir, en de certains cas, l'irréel (*Henry IV*). Le verdict du jury suédois est une victoire de l'idéalisme en littérature.

### L'automne et les poètes

Nous avons accoutumé de chanter, d'entendre chanter, dans l'automne, la saison des dépouillements, des feuilles sèches qui tourbillonnent, des poitrinaires moribonds. Gilbert, mort à vingt-neuf ans, le 12 novembre 1780, fait à la vie de pathétiques adieux, qui sont précisément le poème type de cette littérature automnale et funèbre. Il s'en faut cependant que les écrivains aient toujours confondu arrièr-saison et mélancolie.

Les vers de Virgile sont dans toutes les mémoires :

*Et varios ponis fetus autumnus, et alte  
Mitis in apricis coquitur vendemia saxis...*

Théocrite a célébré, dans une page des *Thalysies*, la joie luxuriante des grappes mûres, des poires, des pommes, des prunes qui roulent au verger. Et cette tradition antique de l'automne, saison féconde, saison généreuse et dorée, persistera jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, Ronsard n'en connaît point d'autres (voir son *Hymne à l'Automne*, qui est de 1564).

Thomson, l'auteur des *Saisons*, suggère aussi des impressions d'opulence et de sérénité : « *this glad season, ... a calm of plenty* ». Mais déjà, apparaît, chez lui, l'interprétation rêveuse et passionnée du paysage. En ce sens, on peut parler d'une manifestation préromantique, bien que l'élégie fasse défaut.

A partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on se met à voir tomber les feuilles. Faut-il songer à une influence de la poésie ossianesque? Le fait est que la mystification de Macpherson avait eu, non seulement en Ecosse et à Londres, mais dans l'Europe tout entière, un succès prodigieux. Or, les chants du fils de Fingal se déroulent, le plus souvent, dans une atmosphère d'automne » avec ses robes de brouillard ».

La note élégiaque une fois donnée, le mouvement ne ralentira plus. En Angleterre, nous aboutirons à Shelley. En France, par toute une série d'intermédiaires (Delille, Fontanes, Legouvé, Murville, Saint-Lambert), on s'achemine vers l'élégie à la Millevoie. « Au banquet de la vie, infortuné convive », Gilbert mourra quand tombent les dernières feuilles. Moins sincère, — ou moins malade, — Lamartine dira la détresse de sa Bourgogne sous le soleil pâlisant;

*Salut, derniers beaux jours! Le deuil de la nature  
Convient à la douleur et plaît à mes regards!...*

A dire vrai, les bas-romantiques firent une consommation si effrayante du poète mourant que le motif devait tomber dans le discrédit. On en avait assez de ces jeunes hommes pâles et qui se boutonnaient avec fureur, comme s'ils eussent nourri dans leur

poitrine tous les renards de Lacédémone. Pourtant, la mode poétique de l'automne mélancolique, dépouillée, décolorée a maintenu, dans la littérature, le sens du lyrisme. Tandis que les Anciens se bornaient à une description des fruits, des feuilles et des branches, le poète moderne prend la nature à témoin de ses émotions, de ses regrets. Le thème transposé se prête à des orchestrations plus larges. On a pu dire que cet élargissement de l'automne marque une conquête du romantisme européen.

### Saint Martin

On le fête le 11 novembre. Et la concurrence est bien lourde. Ce n'est pas la première fois, d'ailleurs, que saint Martin a des difficultés avec le calendrier. Au VII<sup>e</sup> siècle, sa fête fut, pour quelque temps, reportée au 12 novembre. Le 11, on célébrait saint Menna, martyr égyptien dont la dévotion venait de prendre, à Rome, un essor particulier. Mais après le VIII<sup>e</sup> siècle, Martin eut sa revanche. Il est, aujourd'hui, un des saints les plus populaires. La légende lui prête toute sorte d'exploits charitables et pieux. On lui sait gré d'avoir guéri le lépreux, rien qu'à le baiser sur la bouche. On lui rend grâce parce qu'il donna la moitié de son manteau à un ladre tout nu, encourageant ainsi, comme l'a dit Claudel, « le conseil de guerre pour détérioration d'effets appartenant à l'Etat » (saint Martin était soldat).

Le folklore météorologique de la Saint-Martin est très riche, le 11 novembre permettant, disent les campagnards, bien des observations et pronostications. Si le temps est beau et que le soleil se couche dans un ciel serein, l'hiver sera froid : il faut vendre la vache pour tenir le foin. En règle générale cependant, cette journée d'automne est brumeuse et triste. C'est sans doute pourquoi les Italiens font de la Saint-Martin la fête du vin. Dans les maisons, à l'hôtellerie, sur la route, la consigne est de vider les fûts. Il ne s'agit plus de *fiaschetti*. Les libations iront jusqu'à l'ivresse. Cependant, dans certaines régions, les jeunes filles offrent aux garçons, en gage d'amour, des noisettes fraîches; des simulacres de processions font le plus assourdissant des vacarmes; sur les foires, le maître engage ses nouveaux valets, le berger; les gamins huchent à l'huis, pour réclamer le « pain de saint Martin ».

### Napoléon et l'Italie

On sait le culte passionné qu'a voué à Napoléon Benito Mussolini. Les Cent-Jours lui ont inspiré une pièce de théâtre dont nous verrons bientôt l'adaptation cinématographique. La semaine dernière, sur l'écran des « Actualités mondiales », on pouvait voir le Duce inaugurant une Salle Bonaparte dans un Palais romain transformé en Musée.

Or, les Italiens soutiennent avec ardeur la thèse des origines italiennes de Napoléon. Il est assez piquant de lire les commentaires de la presse officieuse à propos de cette *Vie de Napoléon* que vient de faire paraître l'historien Louis Madelin. Parce que Madelin signale, en passant, les difficultés qu'éprouva toujours l'Empereur à bien prononcer le français; parce qu'il écrit une phrase comme celle-ci : « Napoléon retrouve en soi les larges et forts instincts du constructeur romain », les tenants de la thèse italianissime ne cèlent plus leur joie. La Gaule romaine, l'Empire de Charlemagne couronné dans la basilique de Saint-Pierre, la France napoléonienne organisée à la manière de l'*imperium romanum* : quelle continuité!

Les Français auraient peut-être tort de s'indigner. Dépouillée de ses outrances verbales, l'affirmation prend tout son sens latin. A l'heure où se dessine le rapprochement franco-italien, Napoléon

ne doit pas être un obstacle, mais un trait d'union. Lorsque Madelin reconnaît, dans le Corse, un descendant authentique de la Rome des Césars, il fait un acte de foi dans la race latine. Cela vaut bien quelques dithyrambes de presse. N'allons pas crier à l'annexion.

### Gitans et gitanes

Ils disparaissent de nos régions peu après les hirondelles. On ne sait pas où vont ces oiseaux de passage, ni d'où ils viennent. Ils forment des tribus étranges et sauvages, aux mœurs, aux coutumes, aux origines mystérieuses.

Les femmes sont très belles dans leurs oripeaux bariolés, avec leur teint mat, leurs cheveux curieusement tressés et ces grands anneaux d'or qui les font ressembler à des reines déchues d'un pays perdu.

Au reste, les gitans, s'il faut les en croire, descendent des anciens rois d'Égypte. Les savants sont loin de confirmer ces prétentions. Ils voient plus volontiers en eux, des survivants des anciens Tchinganes ou Zingaris, peuple mahratte qui habitait sur les bords de l'Indus au XIV<sup>e</sup> siècle.

Quoi qu'il en soit, ces gitans ne sont pas des Bohémiens, comme on les appelle improprement. Mais, en réalité, ce fut en Moldavie et en Valachie qu'ils firent leur première apparition, au XV<sup>e</sup> siècle.

Depuis lors, on les rencontra un peu partout en Europe, encore qu'ils ne se mêlèrent jamais aux populations, observant farouchement la loi de la tribu qui leur défend de laisser pénétrer qui que ce soit dans l'intimité familiale, d'épouser un étranger ou une étrangère, d'admettre ceux-ci à leurs cérémonies religieuses.

Selon les pays où ils passèrent, on les nomma différemment. En Angleterre et en Espagne, ils devinrent des gypsies et des gitans, ce qui semble les rattacher à l'origine qu'ils revendiquent. En Allemagne, ils furent appelés *Zingener*; en Russie, des *tziganes* en Italie, des *zingaro*, ce qui porte à croire que dans ces pays tout au moins on leur attribua des origines hindoues. En Norvège et en Suède, on en fit des Tartares; en France et en Belgique, des romanichels, ce qui vient vraisemblablement de la contraction des mots *rom*, *manusch*, qui signifient tous deux « hommes » dans le vocabulaire gitan. Ce n'est d'ailleurs point leur langue qui éclairera le problème de leur origine racique, car elle ne ressemble à nulle autre. Il est d'ailleurs assez probable qu'elle a subi, au cours des siècles et des pérégrinations de ces éternels nomades, de nombreuses corruptions.

Les hommes des tribus romanichelles apparaissent, au rebours des femmes, malingres et souffreteux, et s'ils sont réellement les fils de Ramsès, ils sont bien dégénérés. En tous les cas, ils ont pour sainte Marie l'Égyptienne une dévotion sans bornes. Et c'est bien un des spectacles les plus curieux du monde que celui de ces milliers de gitans et de gitanes rassemblés chaque année aux Saintes-Maries de la mer pour le pèlerinage traditionnel.

### Broderie médiévale

On a beaucoup parlé d'un rapprochement historique susceptible d'intéresser les dévots de Bruges-la-Morte. Le panneau de la chasse où l'on voit, peinte par Memling, sainte Ursule visée par la flèche de l'archer, aurait quelque parenté avec la fameuse *Dame à la licorne* du Palais de Cluny. L'archer de Bruges ne serait, d'après un Anglais, que Djem ou Zizim, un des fils de Mahomet II, amené en France sous le roi Louis XI et qui fut une des figures dont Mantegna s'inspira. Memling la lui aurait empruntée pour son volet.

D'autre part, un Français, M. Paul-Louis Grenier, vient de

publier des poèmes en langue d'oc et qui tenteraient de nous faire admettre que la tapisserie de la *Dame à la licorne* aurait été commandée jadis pour les appartements de Djem.

Il ne faut pas demander aux poètes des précisions d'historien, mais du moins peut-on accorder à celui-ci que le décor ne saurait être trop joli et la rêverie trop belle pour le conte charmant retrouvé en cette broderie médiévale.

Ce contre vrai fut d'ailleurs écrit, en une langue tortueuse et pédante, par le président Guy Allard, au XVII<sup>e</sup> siècle.

Il faut d'abord en revenir à l'histoire pour y relire la page où sont relatés les malheurs politiques de Djem, qui, dépossédé et pourchassé par son frère, dut se réfugier en France avec quelques partisans. C'est là que ce prince des *Mille et une Nuits*, fils d'un père glorieux et d'une mère serbe, de grande beauté, de sentiments chrétiens et raffinés, rencontra Philippine-Hélène de Sassenage, dont il tomba incontinent amoureux. Philippine-Hélène avait quinze ans, de la race (elle descendait des comtes de Provence; la légende ajoutait de la fée Mélusine) et semblait bien faite pour émouvoir un cœur enclin à la poésie et à la passion. Mais bien avant que le seigneur ottoman ne lui avouât sa flamme, la jeune fille avait éprouvé quelque penchant pour le sire de Bressieu. Elle l'épousa, tandis que Djem était reçu à Rome par le Pape, avec tout le faste de l'époque. De son grand amour méconnu et chanté dans d'émouvants poèmes, le fils de Mahomet II ne se remit jamais. Il s'en alla mourir à Terracine. Et l'on se répéta longtemps après ses plaintes ardentes et l'on rappela son souvenir dans tous les châteaux de France, à l'heure où l'on devisait de chevalerie et d'amour. L'histoire ne nous dit point ce que devint la belle Hélène de Sassenage. Sans doute lui arriva-t-il, certains soirs de nostalgie, de raconter à ses filles cette merveilleuse histoire d'amour et de mort dont elle avait été l'héroïne...

### Le cirque

Pour raconter ce que l'on y a vu et recomposer les images, c'est tout juste le langage des clowns qu'il faudrait. Un coup de pinceau par-ci, et le grimace est rehaussé; une gifle par-là, et l'autre reste médusé; une verve des gestes et des grimaces, puis sous le rire, le tragique hurlement, l'incurable tristesse du comique : voilà le cirque!

Et du cirque, les clowns sont l'âme. L'âme où chacun retrouve celle de son pays. Car sait-on jamais en quelle langue parlent les clowns? Ils ont des noms anglais et l'on incline à les croire Italiens. Quand on les regarde, on pense à des dessins en l'air.

Quelle race! Une race plus blanche que la nôtre et faite pour s'entendre avec les enfants au cœur pur qui applaudissent. Je pense à la définition de Ramon Gomez de la Serna : « Une espèce de boulangers enfarinés qui préparent le pain du rire pour tout le monde. »

Il y a encore les amazones si belles dans leur dignité romantique, les prestidigitateurs qui réalisent l'esprit d'enfance avec une telle perfection qu'ils ne montrent rien, qu'ils suggèrent, qu'ils créent toutes les illusions.

J'aime les équilibristes, encore que je ferme les yeux tandis qu'ils font leurs exercices périlleux. J'aime ce goût du risque qui leur fait mordre à pleines dents dans le trapèze et dans l'absolu. Et cette volonté farouche de faire la preuve, même s'ils doivent se casser la tête, pour que le suivant réussisse.

Il n'est pas jusqu'à l'architecture circulaire du cirque qui ne me rassure sur la largeur de ses perspectives, sur l'infini de ses horizons, sur le cercle parfait des plaisirs puérils.

Si j'étais artiste, je peindrais le cirque en ouvrant le vélum du plafond pour qu'on voie mieux le ciel candide et sésaphique qui accueille les rires d'enfants.



# La Fille du Régent<sup>(1)</sup>

L'ÉTRANGE MORT  
DE LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

On est au début de l'année 1712; la dauphine vient rejoindre le roi à Marly le 18 janvier; elle est enceinte de six semaines, se sent fatiguée et souffre d'une fluxion. Ses mauvaises dents lui donnaient fréquemment des malaises de ce genre. Elle tient salon, la tête enveloppée, et assise dans une niche. Quelques jours auparavant elle a écrit à sa mère la duchesse de Savoie : « Il est triste que mon frère et moi ayons la même sympathie pour le mal de dents. Je souhaite qu'il n'ait pas eu l'accès que j'en ai eu cette dernière nuit, qui m'a fait prodigieusement souffrir et dont je suis quitte pour le moment. Il y a plus de deux mois qu'il me prend de temps en temps; je m'en contrains plus : car de garder ma chambre ne m'a rien fait, et, dans les temps que je ne rentre point, je n'y pense pas et espère toujours qu'il ne reviendra plus. J'évite seulement les vents dans les oreilles et de ne rien manger qui y puisse faire mal. Je crois que l'horrible temps qu'il fait contribue beaucoup à donner des fluxions. »

Dur hiver, en effet. Il gèle à pierre fendre et rien n'est plus difficile que d'éviter les vents coulis dans ces palais aux longues enfilades de salons et aux portes toujours ouvertes. La dauphine, dolente et un peu déprimée, n'en doit pas moins remplir très exactement les devoirs de sa charge, c'est-à-dire rester continuellement en représentation devant la Cour et distraire le roi dans l'intimité.

Le 30 janvier, à la chasse, le duc de Berry crève d'un grain de plomb l'œil de M. le Duc. Le duc de Berry avait déjà estropié dans les mêmes conditions plusieurs piqueurs et domestiques. Cet excellent garçon avait la main malheureuse. Il court le lendemain, tout en larmes, se jeter aux pieds de M<sup>me</sup> la Duchesse, dont le fils n'en restera pas moins borgne après quatre mois de soins douloureux. Les Bourbon-Condé traversent une période de malchance : non seulement M<sup>me</sup> la Duchesse n'a pas réussi à marier une de ses filles avec le duc de Berry, mais voilà que ce prince lui estropie son fils aîné. Pour comble, M. le Duc, pendant qu'on lui soigne son œil, prend la rougeole et deux mois après la petite vérole. Une série noire.

Mais qu'est cela à côté des deuils irréparables qui vont frapper la famille royale?

La Cour étant revenue à Versailles dans les premiers jours de février, la dauphine, qui se sent mieux, mangé d'un gâteau qu'elle a apprêté elle-même et composé de trois livres de fromage, d'autant de sucre, de blé d'Inde et autres choses de cette nature. Non contente d'aborder ce mets assez indigeste, elle mange « quelques ragoûts à l'italienne ». Dans la nuit du 5 au 6 février, elle est prise d'une forte fièvre qui s'aggrave le 6 et le 7, avec tous les symptômes d'un sérieux embarras gastrique. Comme elle continue à souffrir des dents, les médecins lui administrent dix-sept grains d'opium. Elle s'assoupit, délire un peu et se plaint de douleurs aiguës à la tempe. Le 8, les médecins la saignent deux fois coup sur coup au bras, et la saigneraient en outre au pied si le dauphin ne s'interposait pas. Le 9, ils lui donnent de l'émétique : elle rend presque intactes les nourritures qui lui sont, comme on dit, restées sur l'estomac. Son ventre est dur et tendu. Quelques rougeurs apparues sur le front de la malade font crier à la rougeole. Les médecins croient aussi à la petite vérole et surtout ne comprennent rien à l'affaire.

(1) Pages extraites d'*Une Vie de la princesse palatine* qui paraîtra bientôt chez Grasset.

Quoi de plus mystérieux aujourd'hui encore qu'un cas d'intoxication naturelle ou provoquée? Avec ce qu'ils connaissent de la physiologie, les médecins du XVII<sup>e</sup> siècle sont condamnés à béer devant des phénomènes qu'ils ne savent même pas définir.

Le 11, la dauphine se trouve si mal qu'on la dispose à recevoir les sacrements. Le P. La Ruc, jésuite, son confesseur ordinaire, s'approche, mais comprend bientôt au silence de la princesse qu'elle ne veut pas se confesser à lui. Tragique coup de théâtre qui fait singulièrement rêver tous les spectateurs. La malade demande le P. Noël, récollet, qui l'entend longuement et lui apporte le viatique.

Trois médecins de Paris appelés en consultation opinent gravement en présence de Fagon pour une saignée au pied. Le 12, on donne quatre prises d'émétique, dont une en lavement, sans grand effet. La fièvre a redoublé, la malade s'affaiblit d'heure en heure. Un sudorifique administré en désespoir de cause ne sert à rien. Bientôt la dauphine entre en agonie pour mourir vers 8 heures du soir.

Quelles qu'aient été la cause et la nature de la maladie à laquelle succomba la duchesse de Bourgogne, il aurait fallu une constitution plus forte que la sienne pour résister au traitement absurde que les médecins lui infligèrent.

Le roi, sans doute pour la première fois de sa vie, est atteint jusqu'au cœur. M<sup>me</sup> de Maintenon et lui avaient fait de la jeune princesse leur poupée. Elle appelait la marquise *ma tante* et disait au roi *mon papa*. Saint-Simon nous l'a décrite « causante, sautante, voltigeante autour d'eux, tantôt penchée sur le bras du fauteuil de l'un ou de l'autre, tantôt jouant sur leurs genoux; elle leur sautait au col, les embrassait, les baisait, les caressait, les chiffonnait, leur tirait le dessous du menton, les tourmentait, fouillait leurs tables, leurs papiers, leurs lettres, les décachetait, les lisait quelquefois malgré eux selon qu'elle les voyait en humeur d'en rire, et parlant quelquefois dessus; admise à tout, à la réception des courtisans qui apportaient les nouvelles les plus importantes; entrant chez le roi à toute heure, même des moments pendant le Conseil; utile et fatale aux ministres... »

Même la première Madame, l'exquise Henriette d'Angleterre, aux temps les plus heureux du jeune règne, n'avait jamais brillé d'un si joyeux éclat ni exercé une influence comparable. La duchesse de Bourgogne apportait au vieux couple refroidi sa chaleur méridionale et faisait passer au travers du pesant cérémonial un courant de gentille humanité.

SIX JOURS APRÈS  
LE DUC DE BOURGOGNE SUCCOMBE

Le dauphin est déjà malade lui-même lorsque sa femme meurt. On l'a saigné au pied et c'est à peine s'il peut tenir debout. « Navré de la plus intime et de la plus amère douleur » il va rejoindre le roi à Marly. L'entrevue est touchante : le grand-père et le petit-fils sanglotent dans les bras l'un de l'autre sans pouvoir parler. Louis XIV ensuite regarde le dauphin et reste effrayé par sa mine. N'a-t-il pas déjà l'air d'un cadavre? Le roi l'embrasse de nouveau, ordonne aux médecins de lui tâter le pouls, lui commande tendrement d'aller se coucher. Au cours de la journée, que le dauphin passe en lectures pieuses et en prières, la fièvre augmente, le pouls devient plus mauvais. Le lendemain il déclare avec un grand détachement qu'il se sent perdu. Consternation générale.

Les médecins croient toujours avoir à combattre une rougeole. Le malade se sent « dévorer par un feu consumant » et ses douleurs augmentent. Le 17, en se promenant dans ses jardins, le roi demande à sa fille M<sup>me</sup> la Duchesse comment elle a traité ses enfants, M. le Duc et M<sup>lle</sup> de Bourbon, lorsqu'ils ont eu la rougeole. M<sup>me</sup> la Duchesse explique ce qu'elle a fait et s'en va voir le dauphin.

Après l'avoir longuement considéré, elle déclare aux médecins qu'elle ne peut pas croire que ce soit la rougeole. Décidément personne ne comprend rien à cette étrange maladie. On ne peut même pas se mettre d'accord sur les taches rouges. En voit-on vraiment? Et où? Ressemblent-elles à celles de la dauphine? Mystère.

A minuit le dauphin entend la messe dans sa chambre, communie avec la plus grande dévotion. A 5 heures du matin une crise de délire le prend si violente que plusieurs hommes ont peine à le maintenir. Il se plaint surtout d'avoir soif et réclame à boire. Il reçoit l'extrême-onction à 7 heures dans un état de demi-connaissance, les mains levées au ciel. A 8 heures il expire, le nom de Jésus sur les lèvres.

La dauphine avait rendu le dernier soupir le vendredi 12 février; le dauphin, le jeudi 18. Le samedi 20, le roi décide que leur fils aîné le duc de Bretagne, âgé de cinq ans, prendra le nom et le rang de Dauphin. Ce joli enfant, solide et têtue, s'écrie quand la duchesse de Ventadour l'appelle Monsieur le Dauphin : « Maman, ne me donnez pas ce nom, il est trop triste . »

Le dimanche 6 mars, le pauvre enfant et son frère le duc d'Anjou sont au plus mal. La rougeole? Peut-être bien. Ces deux princes ayant été seulement ondoyés, on les baptise Louis l'un et l'autre, en hâte. Fait troublant : tout le monde se déclare convaincu qu'ils vont mourir. L'extermination de la lignée royale paraît déjà chose acquise. Les médecins de la Cour, ceux-là mêmes qui viennent d'expédier si lestement le dauphin et la dauphine, appellent à la rescousse cinq médecins de Paris : ils saignent le petit duc de Bretagne et le font vomir. Que vouliez-vous qu'il fit? Qu'il mourût, comme père et mère. Il n'y manqua point. Voilà le troisième héritier du trône qui disparaît en moins d'un an.

Restait le petit duc d'Anjou qui tétait encore. Il avait deux ans et trois semaines, étant né le samedi 15 février 1710. La fièvre le rongé et les terribles marques rouges apparaissent sur son petit corps. Les neuf docteurs, qui en ont fini avec son frère aîné, se préparent à le saigner et à le faire vomir. Son compte est bon. Alors, M<sup>me</sup> de Ventadour, entourée de toutes les femmes de la Chambre, se révolte; ces dames interdisent les approches du berceau à la Faculté. L'enfant est tenu au chaud, nourri d'un biscuit et d'un peu de vin. Lui donna-t-on un contre-poison? Saint-Simon l'affirme. Le fait est que, par une sorte de miracle, il échappe au massacre. C'est lui qui prend le titre et le rang de dauphin. Il régnera sous le nom de Louis XV.

On se figure aisément dans quel état de stupeur et d'horreur vivait la Cour. Un mois auparavant, tout riait au jeune couple dont la France saluait déjà l'avènement prochain. Puis la mort avait fauché la princesse de vingt-six ans, le prince de trente ans, l'enfant de cinq ans. Louis XIV, qui désormais ne sera plus qu'un corps sans âme, dit au duc de Berry en l'embrassant : « Je n'ai donc plus que vous. » Jamais famille royale n'avait été soumise à de si rudes épreuves et si rapprochées.

Le roi, qui voyait son fils, son petit-fils, son arrière-petit-fils mourir coup sur coup, avait dû, suprême amertume, abandonner en 1710 à la coalition son autre petit-fils, le roi d'Espagne Philippe V. La France semblait vaincue. Cependant la coalition était elle-même épuisée par ses efforts; en Angleterre un revirement de l'opinion publique amenait la reine Anne à négocier avec Louis XIV, et Villars tenait bon sur la Canche, la Scarpe et la Sambre. Le 12 janvier 1712 le Congrès qui allait faire la paix commençait ses travaux.

Au moment où la mort s'acharne sur la famille royale, les plénipotentiaires français, le maréchal d'Huxelles, l'abbé de Plignac et Mesnager, livrent à Utrecht un combat décisif aux représentants de la coalition. Les Anglais exigeaient que Louis XIV chassât de France le fils de Jacques II et s'attribuaient la Nouvelle-Ecosse, Terre-Neuve et des îles. Les Hollandais voulaient que Lille, Tour-

nai, Orchies, Douai, Bouchain fussent enlevés à la France et annexés aux Pays-Bas belges. L'empereur réclamait toute l'Espagne, et en plus l'Alsace, Metz, Toul, Verdun, c'est-à-dire la reconstitution de l'Empire de Charles-Quint. Le duc de Savoie et le roi de Prusse manifestaient, eux aussi, leurs intentions de prendre part à la curée.

En ce funèbre mois de mars 1712, la France une fois de plus est au bord de l'abîme. Le prince Eugène songe à s'ouvrir la route de l'Oise et à lancer les troupes impériales et hollandaises sur Paris. Aux 130,000 hommes d'Eugène, le maréchal de Villars n'oppose qu'une armée de 70,000 hommes mal équipée, pauvre en artillerie et en munitions.

Dans ces tragiques semaines de février et mars 1712, Louis XIV, entouré de cercueils, offre un visage impassible à ses courtisans épouvantés. En vain essaye-t-on de trouver sur ses traits durcis, sous l'immuable et haute perruque, une trace quelconque des émotions qui déchirent le père et le roi. Il ne change rien à sa vie, tient conseil, boit, mange, se lève et se couche à son ordinaire. Insensibilité? C'est vite dit. Qu'on salue plutôt chez ce vieillard de soixante-quatorze ans un héroïsme qui contribue puissamment à sauver le pays. Un roi nerveux et imaginatif aurait pu sous tant de coups redoublés devenir gâteux ou seulement romantique et entraîner le royaume dans sa ruine.

Le 21 février, Louis XIV écrit à son petit-fils Philippe V : « Vous comprendrez le surcroît de ma douleur quand vous apprendrez la mort du Dauphin. Ce sont en peu de jours deux terribles épreuves que Dieu a voulu faire de ma soumission à ses ordres. Je Le prie de me conserver Votre Majesté et de nous consoler des malheurs que je ressentirai vivement aussi longtemps qu'Il lui plaira de me laisser vivre. »

Aucune autre plainte ne lui échappe et il continue à tourner sa meule avec la même majestueuse patience qu'aux temps lointains de sa jeunesse, quand il écrivait : « Le métier de roi est délicieux... »

Mais il avait écrit aussi : « Exerçant ici-bas une fonction toute divine, nous devons paraître incapables des agitations qui pourraient la ravaler. »

#### D'AFFREUX SOUPÇONS PÈSENT SUR LE DUC D'ORLÉANS

Le corps du dauphin, de la dauphine et de leur fils ont été autopsiés. Les rapports des médecins, n'apportent bien entendu aucune lumière. Le journal de Dangeau note qu'en ouvrant le corps de la dauphine « l'on n'a trouvé aucune cause de mort », ce qui est un comble. Le marquis de Sourches, dans ses Mémoires, explique qu'on ne découvrit traces ni de rougeole, ni de petite vérole, ni de pourpre. « On dit seulement qu'elle avait le sang brûlé. » Un autre dit qu'« elle avait les veines du cerveau un peu gonflées ».

Pour le dauphin, mort si évidemment de la même affection que sa femme, c'est l'autre chose : Sourches constate que le corps du dauphin était « tout gangrené depuis les pieds jusqu'à la tête, ayant le cœur flétri et un des côtés du poumon pourri... »

« On disait même, ajoute l'annotateur, qu'il avait la peau du col toute brûlée, aussi bien que l'œsophage, ce qui donna lieu à beaucoup de mauvais soupçons que sa mort n'était pas venue d'une cause naturelle. »

Le 9 mars on « ouvrit » le petit dauphin à son tour. « On le trouva, dit encore Sourches, tout gangrené, et les vaisseaux de son cerveau extraordinairement dilatés. »

Comment tirer une certitude quelconque de cet amoncellement de termes impropres, de constatations fausses, de manifestations d'ignorance ou de mauvaise foi? On sait ce que valent aujourd'hui les expertises légales avec toutes les garanties scientifiques et admi-

nistratives dont on fait semblant de les entourer. En 1712, le seul élément indiscutable de ces enquêtes est l'incapacité totale des médecins.

Le peu qu'on savait était suffisant néanmoins pour faire croire à un triple empoisonnement. Mais par qui?

La rumeur publique, de la Cour gagnant la ville, désigna le duc d'Orléans. Ce fut soudain et terrible. Qui lança le bruit? Saint-Simon accuse le duc du Maine et l'ancienne cabale de Monseigneur. Les haines étaient si bien exaspérées dans l'entourage du roi qu'on se jetait à la tête, d'un clan à l'autre, les plus atroces accusations. En outre, les catastrophes récentes avaient tendu les nerfs de tous à les briser. Personne ne gardait plus aucune mesure parce que les ambitions saignaient à vif, comme écorchées. On se disait : le duc de Bourgogne mort, le roi au bord de la tombe, le petit dauphin en nourrice, vers qui se tourner? Le duc de Berry? Un simple, livré à sa femme qui ne fait qu'un avec son père! Le duc du Maine? Un bâtard! Le duc d'Orléans sera donc demain plus ou moins le maître par sa naissance, par son entregent, par l'influence de sa fille la duchesse de Berry. Cela constituait pour les uns une ruine, pour les autres un scandale qu'il fallait empêcher à tout prix.

Quand donc la rumeur désignant le neveu du roi comme l'empoisonneur se met à courir elle trouve maintes personnes intéressées à l'amplifier.

Madame, la mère de ce prince, écrivant à une de ses parentes le 8 avril, résume l'affaire en ces termes : « Je vais vous dire d'où vient le malheur de mon fils. M. du Maine, M<sup>me</sup> la Duchesse et M. le duc d'Antin sont les créatures les plus ambitieuses que porte la terre. Voyant que le roi a de l'inclination pour mon fils, ils ne cherchent tous qu'à le déshonorer. Du vivant de Monseigneur ils n'ont travaillé contre lui qu'après de celui-ci et du duc de Bourgogne. Après du père ils ont réussi, mais non après du fils, qui était plus juste; mais depuis un an, depuis la mort de Monseigneur, ils ont commencé par faire entrer la vieille Maintenon dans leur cabale. Celle-ci a représenté au roi que mon fils a empoisonné le dernier dauphin et la dauphine. Ils s'imaginaient que cela effrayerait tellement le roi, qu'incontinent il renverrait mon fils de la Cour, sans examiner la chose. Et j'ai acquis cette certitude par le fait suivant : quand les médecins vinrent annoncer au roi qu'ils avaient tout examiné scrupuleusement et que, bien certainement, nul poison n'avait été administré à ces deux personnes, le roi se tourna vers M<sup>me</sup> de Maintenon et lui dit : « Eh bien, Madame, eh bien, ne vous avais-je pas dit que ce que vous m'avez dit de mon neveu était faux?... »

Il faut se garder de croire sur parole cette vieille cancanière de Madame dont, en l'espèce, le témoignage est trop évidemment intéressé. Elle défend son fils qu'elle sait incapable d'un crime aussi atroce et elle exhale sa haine contre M<sup>me</sup> de Maintenon. Ce qu'on doit retenir de sa lettre, c'est que l'accusation contre le duc d'Orléans vient d'être pour ainsi dire officiellement portée devant le roi. Et Louis XIV a eu un sursaut d'horreur et d'incrédulité. Il juge sévèrement son neveu et gendre, éprouve un véritable dégoût pour ses débauches et son impiété, mais conserve un faible envers ce prince dont le charme, l'aisance, l'esprit l'ont toujours séduit. Enfin c'est le fils de Monsieur, du frère unique, du compagnon de misère pendant la Fronde, du témoin des splendeurs du règne. Louis XIV a le culte des liens familiaux.

Quand donc des personnages trop intéressés viennent crier vengeance contre le duc d'Orléans, le roi ne se laisse pas entraîner. Il devine qu'on veut exploiter sa douleur pour assouvir des rancunes inavouables.

Pourquoi d'ailleurs, en admettant qu'il poussât si loin la scélératesse, le duc d'Orléans aurait-il tué le dauphin et la dauphine? Il était tout à fait dans leur faveur. Victor-Amédée II, duc de

Savoie, avait épousé en 1684 Anne-Marie d'Orléans, fille de Monsieur et de Madame Henriette d'Angleterre et de ce mariage était née la duchesse de Bourgogne. Cette dernière était donc la petite-fille de Monsieur et la nièce du duc d'Orléans, qu'elle aimait et respectait non seulement pour lui, mais en souvenir de son père. Quant au duc de Bourgogne, un moment effarouché par certains propos ultra-licencieux du duc d'Orléans, sa femme l'avait amené à de très bons sentiments.

Philippe d'Orléans ne pouvait donc rien redouter du duc de Bourgogne devenu roi. Mais il faisait figure à la Cour de conspirateur, d'impie et de chimiste et prêtait ainsi un flanc trop large aux plus noires accusations.

Conspirateur? Eh oui, le duc d'Orléans l'avait été en Espagne. Peu ou prou. Assez en tout cas pour qu'il eût été question en 1709 — l'année noire du règne — de lui faire un procès où il y allait de sa tête.

Impie, libertin, débauché, tout cela le duc d'Orléans l'était avec ostentation. Ainsi il mettait contre lui les hypocrites et toutes les sortes de tartufes qui foisonnent partout et toujours, mais qui ne pouvaient manquer de pulluler à l'ombre d'un vieux roi dévot, marié à une vieille bigote repentie. Il scandalisait aussi les gens sincèrement vertueux et il y en avait à Versailles et à Paris beaucoup plus qu'on ne serait tenté de le croire. Une irréligion totale, proclamée, pré-voltairienne, comme celle de Philippe d'Orléans, apparaissait à la majorité des honnêtes gens comme la marque d'une âme pourrie.

Chimiste, enfin. Ce qui signifie qu'il manipulait des poisons. Tout jeune et déjà d'esprit encyclopédique, il s'était intéressé aux recherches scientifiques et même — on va le voir — extra-scientifiques. Le roi, que ces dispositions frappaient, l'appelait « le docteur de la famille ».

Le duc d'Orléans avait donc un laboratoire avec un fourneau, des cornues, des alambics, tout un attirail d'alchimiste. Là, il s'enfermait avec un certain Guillaume Homberg, Hollandais né à Batavia en 1652, ancien huguenot converti au catholicisme, naturalisé en 1683, reçu à l'Académie des Sciences dont il dirigeait le laboratoire. Homberg était un homme de valeur, un savant authentique et l'on comprend fort bien que le duc d'Orléans se soit plu en sa compagnie.

Malheureusement il ne s'en tenait pas là : il avait aimé à interroger l'avenir, à jouer au magicien avec sa maîtresse M<sup>me</sup> d'Argenton. Dès qu'un fou lui promettait de lui faire voir le diable ou d'évoquer des esprits, il le faisait venir chez M<sup>me</sup> d'Argenton, où avait eu lieu en 1706 une séance de sorcellerie un peu inquiétante par la nature des questions posées. On voulut lire dans un verre d'eau ce qui se passerait à la mort du roi. Une petite fille, choisie pour son innocence (que faisait-elle là?) se pencha sur le verre d'eau, y vit la chambre de Louis XIV, le roi sur son lit de mort, à côté du lit un petit enfant avec le cordon bleu, et tout autour M<sup>me</sup> de Maintenon, Fagon, Madame, la duchesse d'Orléans, M<sup>me</sup> la Duchesse, la princesse de Conti, le duc d'Orléans. Mais point de Monseigneur, ni de duc et de duchesse de Bourgogne, ni de duc de Berry.

Ce même jour, le sorcier aurait fait voir au duc d'Orléans son image comme peinte sur le mur avec en tête une couronne fermée qui n'avait que quatre cercles et rien au sommet.

Saint-Simon conte très sérieusement cette histoire comme s'étant produite et lui ayant été rapportée en 1706. Qu'en conclure, sinon que, dans l'intimité, le duc d'Orléans et ses amis aimaient à toucher aux fruits défendus?

Ajoutons que ce prince était aussi médisant que spirituel. Quand par surcroît il avait bu — et il buvait bien — ses continences de langue devenaient épouvantables. Ainsi il lâchait des propos salés sur M<sup>me</sup> de Maintenon. La Cour grouillait d'espions. M<sup>me</sup> de

Maintenon ne tardait pas à être renseignée. On n'arrive pas à une situation comme la sienne pour aimer à s'entendre trop exactement définir. Elle haïssait donc, de tout son cœur d'ancienne farceuse devenue prude, d'ancienne servante devenue reine, le prince insolent et désinvolte qui regardait malicieusement sous ses jupes et ses coiffes.

\* \* \*

Tout cela réuni et accumulé permet de dresser contre le duc d'Orléans une espèce de réquisitoire, affreusement injuste au fond, mais bien fait par ses apparences extérieures de logique pour séduire la foule. Quand donc ce prince va donner l'eau bénite à la dauphine, puis au dauphin, le peuple crie d'horreur sur son passage, le montre du doigt comme empoisonneur. Quand le convoi du Dauphin passe devant le Palais-Royal, des huées montent de la foule à l'adresse du duc d'Orléans. Dans les cafés de Paris, dans les salons de Marly et de Versailles, la légende prend corps.

La mort du petit dauphin fait redoubler le cri public. « Il faut, gémit Madame dans une de ses lettres, que je vous raconte l'atroce méchanceté des gens d'ici. Quoique mon fils ni personne des siens n'eût jamais approché cet enfant, on dit quand même publiquement qu'il a empoisonné le petit dauphin aussi, mais qu'il laisse vivre le plus jeune, de peur que le roi d'Espagne, qui déteste son fils, ne revienne ici. »

La tête tourne au duc d'Orléans. Fort de son innocence, il demande au roi de le faire enfermer à la Bastille, d'y envoyer également Homberg, et d'éclaircir l'affaire publiquement. Le roi reçoit froidement, presque avec mépris, cette proposition absurde. Singulière façon de mettre fin à un scandale, que d'envoyer un petit-fils de France en prison sous prétexte de prouver son innocence! Louis XIV accepta un instant l'idée d'arrêter Homberg, puis sagement se ravisa. La démarche de son neveu avait pris à ses yeux une allure suspecte. Un prince injustement soupçonné de forfaits aussi monstrueux devait faire face à l'accusation avec plus de hauteur et de franchise.

Le duc d'Orléans n'avait certainement pas empoisonné le dauphin, la dauphine et leur fils. Et pourtant il agit en homme dont la conscience n'est pas tranquille. Pourquoi?

Soupçonne-t-il sa fille, la duchesse de Berry, d'avoir commis le crime? Malgré son adoration pour elle, il ne peut se faire aucune illusion sur la bassesse et la férocité de ses instincts. Il l'a vue, mieux que personne, distillant la haine contre la duchesse de Bourgogne. Il sait qu'elle souffrait le martyre à la pensée de vivre toute sa vie dans l'ombre de sa belle-sœur. N'est-il pas, depuis deux ans, le témoin habituel et la victime résignée de ses affreux accès de rage?

Et, en effet, s'il paraît facile d'innocenter le duc d'Orléans de toute participation à la mort de ses cousins (toujours en admettant qu'il y ait eu crime), on se trouve beaucoup plus gêné pour mettre la duchesse de Berry hors de cause.

Elle haïssait le duc et la duchesse de Bourgogne; elle avait été abreuvée d'humiliations par cette dernière. Du fait de leur mort, elle prenait rang de première fille de France; bientôt, le roi mort, le duc de Berry sera régent et elle reine, au titre près. Plus personne au-dessus d'elle, plus de frein, et les deux premiers personnages du royaume, son mari et son père, à ses pieds.

On voit donc très bien comment psychologiquement établir quelle a été l'empoisonneuse. Mais, ceci dit, il n'est parvenu jusqu'à nous aucun commencement de preuve matérielle. Et surtout il n'est pas établi que le dauphin, la dauphine et leur fils aîné ne sont pas morts de maladie.

Les éléments manquaient pour conduire scientifiquement une enquête. Au surplus, le roi ne tenait pas à engager un pareil procès; il se borna à tenir très à l'écart son neveu et son gendre.

JACQUES ROUJON.

## Les conversations navales de Londres

### Introduction au drame du Pacifique

On n'en est encore qu'aux conversations préliminaires relatives à la Conférence navale que l'on projette pour 1935, et déjà on constate les graves divergences de vues qui séparent les grandes puissances.

Ces divergences portent d'abord sur des questions d'ordre général. Les Etats-Unis insistent sur le maintien des traités existants, notamment de l'accord naval de Washington qui fixe les coefficients 5-5-5 pour les flottes américaine, britannique et japonaise.

Le Japon rejette définitivement cette proposition. Avant même que la Conférence commençât, le gouvernement de Tokio signifia sa décision de dénoncer le traité de Washington. Les membres navals du Conseil supérieur de la Guerre se sont réunis le 29 octobre pour arrêter la politique à suivre en ce qui concerne les forces navales à l'expiration de ce traité. Leur décision a été soumise à l'empereur, qui l'a transmise au Conseil suprême de la Guerre, composé des amiraux et des maréchaux. Celui-ci a confirmé, le 31 octobre, la décision de dénonciation.

Le gouvernement japonais réclame l'égalité des armements. Sans parler des éléments supernationalistes qui ne se contentent plus de l'adoption de la proportion 5-5-5 parce que, disent-ils, dans ce cas, le Japon ne serait que moitié moins fort que les flottes américaine et anglaise réunies, et qui réclament pour cela, au nom de la sécurité japonaise, la proportion 10-5-5; le double, bien entendu, pour le Japon! Cependant, les autorités navales, prévoyant l'échec des conversations de Londres, achèvent de prendre leurs dispositions en vue d'établir de fait l'égalité des armements navals.

Et l'Angleterre? Son attitude est assez singulière. Le gouvernement de Londres, comme le gouvernement américain, insiste sur le maintien des coefficients actuels. Toutefois, il s'abstient de se prononcer d'une façon catégorique. Au contraire, la délégation britannique a virtuellement reconnu le bien-fondé des demandes japonaises. Tel est, en effet, le sens d'un projet de compromis que les experts britanniques ont soumis aux délégués des Etats-Unis et du Japon.

Or, ce compromis est loin de résoudre le problème, et encore moins de répondre aux exigences du Japon. Même si la proportion 5-5-5 était adoptée, la question des armements quantitatifs eût été à peine résolue. Il reste la question qualitative, qui n'est pas moins compliquée.

Les Etats-Unis défendent le principe des navires de gros tonnage, munis de canons puissants et à grand rayon d'action. L'Angleterre préfère les croiseurs rapides et nourrit une aversion spéciale pour les sous-marins. Le Japon désire simplement l'abolition des proportions et réclame la pleine liberté dans la répartition du tonnage dans les différentes catégories de bâtiments. Sa prédilection va en tout cas aux sous-marins, tandis qu'en revanche il déteste les navires porte-avions.

Bref, chaque puissance voudrait adopter les décisions de la Conférence à son propre programme naval pour assurer si possible sa propre suprématie dans le cadre d'un accord général.

C'est pourquoi cet accord devient impraticable, et les conversations navales de Londres sont arrivées à une impasse. Pour en sortir, le gouvernement de Londres a, semble-t-il, l'intention

d'aller plus loin dans la voie de médiation entre les États-Unis et le Japon. A en croire un journal britannique, le *Sunday Referee*, le gouvernement japonais serait invité à faire des concessions sur sa revendication d'égalité, en échange d'une restauration de l'alliance anglo-japonaise.

Tout en prenant pour ce qu'elle vaut cette information du journal londonien, elle n'en est pas moins à retenir. Elle éclaire, en effet, le fond du problème, puisqu'il ne s'agit, somme toute, que de l'équilibre des forces dans le Pacifique.

Les difficultés dans lesquelles se débattent les négociateurs de Londres mettent mieux que tout en lumière les intérêts rivaux des États-Unis et du Japon. D'autre part, au moment où l'intérêt de l'opinion publique européenne est concentrée à Londres, la presse américaine a les yeux tournés vers les petites îles de l'océan Pacifique que le Japon occupa pendant la guerre mondiale et qu'il est en train de fortifier en y établissant des bases navales.

Les conversations navales de Londres ne sont qu'une introduction au drame du Pacifique où se jouera la partie décisive de la paix. C'est pourquoi elles méritent une attention particulière.

E.-N. DZELEPY.

## “ Mon Père ”<sup>(1)</sup>

... Lisez l'enquête sensationnelle sur le Bagne... Albert Londres à Cayenne... de...mandez le *Petit Parisien*... ce qui n'a jamais été dit. Une révélation!... La dernière édition qui vient d'arriver... De...man...dez...

Les crieurs de journaux m'apparaissent sous un jour joyeux et nouveau. Ce sont des envoyés du ciel. Je voudrais pouvoir les remonter ainsi que des jouets mécaniques. Lorsque leurs voix traînent ou s'affaissent à la fin d'un cri, j'ai peur que le ressort n'en soit brisé. Dieu est grand. Les gosiers ne se taisent, par instant, que pour brailler de plus belle. De...mandez le *Petit Parisien*. Albert Londres chez les forçats... un grrrand reporta...ge.

Et les gens s'arrachent les feuilles. Ils se bousculent, ils lisent dans les rues, goulûment, les yeux écarquillés. Jamais la petite ville où je suis ne me sembla si vivante! Gentils et sympathiques crieurs, hurlez, hurlez bien, mais n'allez pas vous enrouer surtout!

C'est un fait. Le succès a débarqué du dernier bateau revenant de Cayenne. Il est tout neuf et bien portant. Il éclate d'exubérance! Quel bel enfant!...

Le train s'arrête. Son long sifflement nous fouille encore le typan. Mon grand-père bouscule la foule. « Je ne vois pas mon gars! » Une main s'agite auprès d'un tonnelet qui vient de surgir à une portière. Une main entre toutes, vite reconnue : sa main, si vivante, si souple, si nerveuse, cette main potelée comme celle d'une femme et dont la force sèche étonnait, lorsqu'elle vous donnait une simple chiquenaude. Et, semblant sortir du fût, une voix :

— Que papa attrape le tonneau, je suis derrière. Bonjour, bonjour, c'est moi. Je reviens avec douze litres et demi de rhum, c'est merveilleux! Mais sans confitures de barbadine pour l'enfant. Je n'avais pas de tartines!...

(1) Le grand journaliste et reporter Albert Londres périt dans la catastrophe du *Georges-Philippay*. Sa fille a écrit la vie pathétique d'un père tendrement aimé. Son livre paraîtra bientôt chez Albin Michel, à Paris. Nous devons à l'amabilité des éditeurs la primeur des pages que nous publions aujourd'hui.

— La vie est belle! Lisez, voici des coupures. Je suis abonné à l'*Argus de la Presse*, tout comme un écrivain! Chaque jour, j'en reçois des masses. Regardez, il y en a, n'est-ce pas? Des centaines, vous dis-je! Dans tous ces petits bouts de papier vous trouverez : « Le grand journaliste Albert Londres nous rapporte une enquête vécue. » « Le reportage dû au talent du collaborateur du *Petit Parisien*... » « Un homme a osé dire la vérité sur le Bagne... », etc. Eh bien! le grand journaliste... l'homme qui a osé, c'est moi. Devenirais-je célèbre? J'ai travaillé vite et ferme, un article par nuit? Mon livre s'édite en ce moment. Vous le recevrez bientôt. Vous aurez ainsi le récit complet de mon voyage. Deux cent cinquante pages! Ce sera une grande lettre qui vous dira tout. Enfonce ta main, fillette, dans ce fouillis de coupures. Crois-tu, quelle abondance! quelle épaisseur! Écarte-les maintenant sur la table, là, quel riche tapis! Il couvre tout. Je vais devenir un monsieur très bien. Tu me parleras à la troisième personne. Essayons vite : jeune esclave, allez me chercher ma pipe.

— Voici la pipe de Monsieur.

— C'est bien. Que tout le monde reprenne bonne humeur. La vie est belle, la vie est belle!...

— ...Jamais les étalages de librairies n'ont eu autant d'attrait. J'y trouve cependant les livres trop tassés. Dans cette vitrine on ne distingue pas la bande du mien. Voilà une chose à réformer : la manière dont un livre s'offre à nous, derrière son carreau. Allons voir les autres. Je veux regarder toutes les librairies, toutes!

Nous courons ainsi (et à quelle allure!) d'un magasin à l'autre; soudain :

— Enfin! voici des gens intelligents. Avoue que c'est joli, la quantité! Ils se suivent sur toute une rangée : on dirait une ligne de pensum d'écolier : au Bagne, au Bagne, au Bagne, compte, combien y en a-t-il? un, deux, trois, cinq, huit, dix et, à côté, toute une grosse pile qui fait de l'œil aux passants... Je vais en vendre des wagons! Pour un premier né il ne se présente pas mal. A le voir si propre, dans sa fraîcheur jaune, toute neuve, croirait-on qu'il enferme tant d'horreur dans son tiroir? tant d'histoires affreuses et vraies? Il fait même riche avec cette ceinture orange. Ne le trouves-tu pas aguichant?

— Certes. Mais les autres sont semblables.

— Semblables! Mon livre pareil aux autres! Mon livre à moi! De quel ton déçu et scandalisé se teinta sa réplique.

Je revois ses yeux d'enfant fier, fouillant les vitrines; sa phrase résonne encore à mes oreilles, empreinte du même et naïf instinct de propriétaire : Mon livre à moi! un, deux, trois, cinq, huit exemplaires...

— Je voudrais entendre quelqu'un demander mon livre. Va l'acheter. Tu peux bien m'offrir mon travail avec ton argent. Moi, je regarde l'effet produit. Tu diras : « Donnez-moi, s'il vous plaît, *Au Bagne*, d'Albert Londres »!

— Dorénavant, je vous interdis, fille de peu, de me traiter à la légère. En public vous n'aurez qu'un droit : celui d'écouter. Dans l'intimité je vous permets une juste appellation : Très honorable monsieur Père. Vous entrerez avec légèreté dans ma chambre, chaque matin, pour me remettre le courrier. Vous direz : « Bonjour, mon très honorable monsieur Père » et vous gagnerez la porte à reculons, en saluant trois fois. Peut-être alors daignerai-je m'apercevoir que vous existez.

\* \* \*

L'hiver expire doucement, dans le Midi de la France, sous le parfum âcre des eucalyptus. Son agonie s'embaume des senteurs de narcisses. Sa violente lumière avive les teintes déjà crues des mosaïques fleuries de chaque jardin. A mon grand frère de papa

je dois la joie de promener, depuis quelques semaines, des yeux ensoleillés sur cet enchantement. Ce matin-là, mon bonheur pétillait davantage. N'ai-je pas lu à mon réveil, au centre d'une très grande feuille de papier blanc, cet ordre claironnant : « Viens ce soir attendre ton père à la gare, avec toutes les plus jolies femmes et les fleurs les plus gaies que tu trouveras dans Saint-Raphaël. Réquisitionne aussi les pompiers et la fanfare. » Cependant le soir, malgré l'annonce joyeuse de cette visite, les gamineries coutumières sont taries. Nous allons, silencieux, sur la route rocailleuse du bord de mer. Jamais, depuis deux ans que le succès lui fit lancer ce cri : « La vie est belle ! », je n'ai senti mon père porter semblable tristesse en lui. Il écrase nerveusement, de la pointe du pied, les grains d'un jaune rouillé, tombés des mimosas trop fleuris, déjà fanés.

— Ils sont passés ! tout finit, n'est-ce pas ? Le mot de cette saison, le mot qui monte aux lèvres, chaque fois qu'une douceur de la vie nous abandonne, le voici : « C'est la fin des mimosas. »

— Ils reviendront si vite !

— Oui, eux sans doute. Un homme qui part en même temps que leur chaud velours ne reviendra pas, lui.

Puis, comme si le son des mots l'apaurait, il murmura, très vite, très bas :

— Tudesq, mon grand ami Tudesq est parti définitivement. Je l'ai embarqué hier à Marseille. Il s'en va mourir à Saïgon.

— Comment peux-tu dire cela ?

— Lorsqu'il se sentit très malade, il m'écrivit : « Mon frère de rêve, mon meilleur ami, je suis très fatigué. Nous nous étions juré de retourner en Extrême-Orient ; mon état de santé ne me permet pas de t'attendre. Je pars dans huit jours. Je reprends un peu de force aux Roches-Rouges, ce coin admirable près du Trayas. Malgré beaucoup d'affections, je demeure seul. Que n'es-tu là ? » Alors j'accourus passer avec lui ses derniers jours de France.

— Et tu ne l'as pas retenu ?

— Tudesq est un voyageur. Tu dois comprendre. Mon pauvre vieux frère. Comme il me parut las, hier ! Il put à peine gravir la passerelle. Il me sourit du fond de sa belle âme, puis le bateau s'estompa...

Quelques mois plus tard, je me rappelais, mon père, ta terrible intuition devant des mimosas finissants. Un après-midi, sur ta table de travail, une certitude tomba, chassant ta simple inquiétude. Celui dont le cœur était si frère du tien que, réunis, ils ne formaient qu'une plus forte solitude, ce rêveur de grandes aventures, un de ces compagnons de route, insatisfait et rare, André Tudesq ne reviendra pas.

L'ami qui, ce jour-là, vint chez toi, à l'heure accoutumée, te trouva assis, depuis des heures, devant ton bureau, un peu voûté, avec des yeux d'aveugle, ouverts et vagues.

— C'est fini, lui dis-tu lentement. Nous ne reverrons plus Tudesq. Il est mort là-bas.

Tu te dresses avec effort. Ta silhouette alors apparaît, alourdie de tout le poids d'une amitié, que tu restes seul à porter.

— Une mère, une femme, une sœur attendent son retour en France... C'est notre destin, à nous, de partir pour ne pas revenir, un jour. O Tudesq, mon frère !

Mais, subitement, comme si ton abattement eût été une honte : — Viens, dis-tu à celui qui te surprenait sans courage, l'âme de Tudesq n'est pas morte. Sa claire intelligence peut-elle disparaître ? Il nous voit sans doute. Qu'eût-il fait si j'étais parti à sa place ?

Je sais de quelle manière il entend que je marque, ce soir, sa très longue absence. Nous allons boire une grande bouteille, la meilleure de Paris, en parlant de lui, de son esprit impalpable et unique. Nous leverons notre verre et dirons sans chagrin : « A la mémoire de notre ami André Tudesq, paix à son âme voyageuse. »

Une nuit entière, à travers des souvenirs égrenés sans amertume, l'absent apparut encore. Vivre, avec sa pensée, un soir tout pareil à ceux que vous avez goûtés ensemble, n'est-ce pas la plus belle gerbe que tu puisses déposer à ses pieds ?

\* \* \*

Quelles croyances dormaient en celui qui se refusait les larmes devant une tombe ? Le temps qu'il fut poète, son rêve n'admettait pas l'éternité d'une séparation.

*C'est du grand pays de la mort  
Que je reviens t'embrasser vite...*

Une voix de femme, de la femme que son regard ne retrouvait plus, remontait du gouffre et peuplait son abandon.

*Ne parlons plus des anciens jours  
Puisque me voici de retour.  
Si je n'étais pas revenue?...*

*Si tu n'étais pas revenue,  
J'aurais bien su trouver la rue  
Qui conduit au pays des morts...*

Cependant il lançait parfois des cris de poignant découragement :

*On ne meurt qu'une fois !  
Oh ! quel est le barbare à l'ignorante voix  
Qui sema ce mensonge aux quatre coins du monde ?  
Moi je meurs tous les jours, de seconde en seconde.  
J'enterre à chaque instant des désirs assouvis...  
Pourtant, autour de moi, j'entends crier : « Je vis. »  
Je vis, bien sûr, si vivre est ranger côte à côte  
Les morts que nous laissons en descendant la côte.  
Je vis, bien sûr, si vivre est aller au-devant  
De tout ce qui trépassa et retourne au néant...*

La mort ? pays étrange et lointain... Le néant ? Serait-ce possible ? Un Dieu ? peut-être. Une force qui brise nos chétives volontés humaines ? Sans nul doute. Une religion ? Il y en a tant ! Il le faut, puisque les hommes ont besoin d'avoir peur pour demeurer honnêtes. Avait-il la foi ? « La mort, cette séparation... », disait-il rêveur.

S'il doutait et croyait tour à tour, avec l'ignorance et la faiblesse d'un homme, son âme, foncièrement mystique, réclamait une survie à notre existence de peines. D'ailleurs, comment, en son esprit de toute bonté, eût-il admis l'anéantissement d'une pure intelligence ? La disparition totale de sa croyance et de sa joie la plus franche : l'amitié ? car l'amitié était insondable et sacrée, en son cœur immense.

*J'apprendrai sans doute en des temps moins laux  
Pourquoi la plupart ont le cœur de pierre.*

*Cloîtré, je serai d'ardentes prières  
Pour que l'amitié n'ait plus de frontières,  
Et j'attendrai là se lever le jour  
Où pas un n'aura de droit sur ses frères...*

Ne dépeignait-il pas là le Paradis qu'il eût réclamé pour une vie éternelle ?

Mais j'ai dit à l'instant : le temps qu'il fut poète... comme si ce temps, parce que les vers devinrent plus rares en sa vie modifiée, eût pu avoir une fin!...

\* \* \*

Telle était sa nature, qu'une peine, même profonde, ne pouvait en rien se lire sur son visage. « Ceux qui vivent près de toi doivent-

ils pleurer parce que tu souffres? » et aussi : « Portez votre deuil dans le fond du cœur et non sur vos vêtements. » Pendant les heures qu'il passait avec nous, sa malice naturelle pétillait autour de sa fantaisie, pour semer les sourires.

Il me souvient qu'un jour, où le ciel lui parut triste et les visages moroses, il s'en alla chez son tailleur en me criant : « Je t'attendrai à midi près de la source. »

Il est midi. Le voici, tout reluisant. Son sourire promet une farce certaine.

— Regarde-moi, mais ne m'approche pas, inélégante créature. As-tu sur toi un objet neuf? un sac? un chapeau? Non. Alors, arrière, pauvre! Suis-moi à trois pas derrière.

## Les idées et les faits

### Chronique des idées

#### « La Dictature de la Maçonnerie »

M. Robert Vallery-Radot, le vaillant qui a écrit ce livre vengeur, sera traité de pamphlétaire. A tort, il est sensible qu'à toutes les pages de son terrible réquisitoire le justicier s'appuie sur une solide documentation historique. Qu'il ne l'étale pas, qu'il s'abstienne de l'apparat des références, dans un ouvrage de vulgarisation, n'est-ce pas son droit? Au reste, la riche bibliographie finale qui renseigne ses sources élève à son livre un rempart et il est loisible à chacun de s'y reporter.

Il faut le louer d'abord de ses idées générales sur la Franc-Maçonnerie. En ne s'égarant pas dans les luxuriantes légendes dont on s'est plu à l'entourer, il fait preuve d'un sage réalisme. Le mot crie les origines : quatre confréries ou loges corporatives de *maîtres-maçons* constructeurs se sont réunies pour n'en former qu'une seule, la Grande Loge, à laquelle fut préposé le Grand Maître. Voilà le fait réel, initial qui s'est produit à Londres. Comment expliquer le passage des loges du plan pratique, constructif sur le plan spéculatif? Par cet autre fait que dans ces loges s'étaient introduits depuis longtemps des éléments étrangers à la profession, notamment des alchimistes, cabalistes ou rose-croix. On comprend, dès lors, que sous leur inspiration devenue prépondérante dans quelques loges, celles-ci se soient progressivement transformées en une confrérie, une société vouée à la recherche de la pierre philosophale, à la régénération spirituelle, au grand œuvre qui était leur objectif propre, tout en conservant l'armature extérieure des loges de maîtres-maçons, les attributs, les grades, le vocabulaire de l'art de la construction qui les avait groupés au Moyen âge. La poursuite du grand œuvre, la diffusion de la grande idée s'appellera l'édification du Temple.

Quelle époque faut-il assigner à cette genèse de la Maçonnerie? Il n'y a pas lieu de remonter plus haut que 1717, date des premiers statuts que l'on connaisse et qui furent complétés en 1721. Ils portent le nom de *landmarks* et sont restés en vigueur dans la traditionnelle Angleterre. Tel est le germe du maçonisme. Ce qui le constitue, c'est, avec le respect de la divinité et du pouvoir établi, l'affirmation de principes nouveaux : égalité absolue traduite par le vote individuel — vote par tête — ; l'obéissance absolue aux décisions arrêtées, en commun, le secret hermétique, l'entraide fraternelle.

Les Loges passent la Manche et débarquent en France dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Dans cette atmosphère trouble où s'agitent la folie du plaisir, la passion des sciences, la magie exotique, la philosophie, le rous-

A reculons, il prend trois enjambées d'avance, se retourne rapide et ordonne : « En avant, marche! »

Alors, oh! alors je compris l'air goguenard des baigneurs, promenant leur verre d'eau et leur paresse dans les parcs de Vichy. A la même minute, j'aperçus et les gens interloqués, la bouche ouverte, et le dos de mon père. Accrochée au milieu de son veston, une petite pancarte blanche se balançait. L'écriture, agrandie pour la circonstance, semblait, elle-même, rire à chaque lettre : *Défense d'approcher, complet neuf.*

FLORISE LONDRES.

seuisme, les Loges pullulent, elles s'organisent, se hiérarchisent. La frénésie qui y règne est déchaînée par l'idée de la palingénésie, de l'enfantement d'un monde nouveau où l'homme sera Dieu, où la volonté générale fera la justice, où flamboie à l'horizon la trinité : Egalité, Liberté, Fraternité.

« Trinité du néant, comme la définit Robert Vallery-Radot, où une Egalité stupide engendre une Liberté ruineuse dans une Fraternité de sauvages. La Fraternité ou la Mort, diront-ils bientôt. »

C'est de là, des sociétés de pensée, émanées des Loges — Augustin Cochin l'a démontré — qu'est issue la Révolution.

L'auteur rappelle le fait archi-connu, parfaitement établi, mais toujours opportun à rappeler : à Wilhemstadt, en 1781, un convent international convoqué par le duc de Brunswick, inspiré par Wershaupt, a décrété le renversement des autels et des trônes. Le marquis de Beauregard nous a conté l'effroi de Virieu, délégué des Illuminés de Lyon, à qui l'Europe apparut comme enveloppée dans l'immense filet des sociétés secrètes et qui eut la révélation de la tragédie qui allait bientôt ensanglanter la France. A Paris, le 15 février 1785, le duc d'Orléans, Grand Maître, réunit, à son tour, à Paris en Comité secret, un convent international où le régicide fut décidé.

\* \* \*

Beaucoup s'illusionnent encore sur la Franc-Maçonnerie, ne voyant en elle qu'une bande de politiciens qui se font la courte échelle, « politiciens besogneux ou voraces qui, sous le masque humanitaire, se dépêchent d'emplir leurs poches ». Grave erreur! Sans doute, il doit se rencontrer dans les Loges pas mal de F., maintenus dans les grades inférieurs, uniquement appâtés par la promesse d'avantages matériels, qui ne voient rien ou presque rien au delà de leur bien-être. Mais, la Maçonnerie n'est essentiellement ni une société de philanthropie, ni un club politique, elle est une société philosophique internationale qui, depuis cent cinquante ans, tente d'édifier, en France et chez nous, et ailleurs, la cité sans Dieu, celle où l'Homme, individuel ou collectif, se réalise intégralement lui-même, ne demande qu'à l'Humanité sa raison d'être, son terme et sa destinée. Par tous les moyens, par toutes les ressources, elle cherche à détrôner Dieu, pour lui substituer l'Idole humaine.

Chez nos voisins « depuis les Droits de l'homme jusqu'à l'École unique, en passant par l'Université napoléonienne organisée par le F. Fourcroy, la Ligue de l'Enseignement fondée par le Frère Macé, les lois de laïcité promulguées par le F. Jules Ferry, elle a, étape par étape, façonné une France à son image ».

Et, histoire en mains, l'auteur le prouve. Depuis l'*Ecrasons*

l'inâme, l'odieuse blasphème de Voltaire, jusqu'aux dernières clameurs des hordes révolutionnaires, il montre la main des Loges dans toutes les aventures qui tournent au détriment de l'ordre et de la religion.

Le fait saisissant qui domine tout le déroulement de cette histoire, au temps de la Première République, de l'Empire, de la Restauration, du gouvernement de Juillet, de 1848, du Second Empire jusqu'à Sedan, de la Troisième République, c'est la continuité de l'Idée maçonnique. De la Grande Loge de Londres à la Charte de Louis XVIII, l'Idée se révèle. De la Charte à Sedan, l'Idée conquiert l'Europe. De Sedan à l'affaire Stavisky, l'Idée se décompose, annonce l'auteur, plus exactement finit par se décomposer, c'est-à-dire dégénérer en néo-socialisme, en communisme, après sa faillite dans l'intellectualité.

En définitive, depuis un siècle et demi, il s'exerce une action souterraine, mystérieuse, inlassable qui vise en tous pays à saper le règne du Christ et de son Eglise, à discréditer la religion, la persécuter, à démolir pierre par pierre l'édifice de la foi pour élever sur ses ruines le temple de l'orgueil humain, de l'indépendance absolue à l'égard de Dieu. Son activité en France est formidable. Elle s'est emparée du régime politique et de tous les ressorts de l'Administration et de la Justice. Elle a fait passer son venin filtrant de la philosophie laïque, de l'athéisme dans les veines du corps social. Elle s'est rendue maîtresse des assemblées qu'elle a peuplées de ses créatures, de l'armée de cent mille instituteurs et institutrices qu'elle fait marcher au doigt et à l'œil. Jamais elle n'abandonne sa tâche infernale. Elle trouve toujours des adeptes. Elle les séduit par le prestige du mystère, elle les captive et les pénètre de l'Idée selon leur degré de réceptivité.

« Ce qui est étrange, observe Vallery-Radot, c'est que cette Cité semble recruter de préférence, pour sa construction, les artisans les plus médiocres. On dirait que le Grand Architecte qui les guide se plaît à remettre aux mains de niais, de vaniteux, d'ambitieux ou de corrompus les plus terribles explosifs spirituels. Il y a souvent du dégât parmi les ouvriers. Mais le temple s'élève quand même, selon un plan rigoureux. Derrière les sots ou les frénétiques se cache une froide volonté... Nous ne croyons pas cependant à un Directoire occulte qui fasse mouvoir les fils des marionnettes. » L'auteur rejette cette hypothèse, ne la jugeant pas nécessaire pour expliquer « un tel génie de subversion ».

De son côté, M. René de Planhol, dans le dernier fascicule de *La Nouvelle Lanterne*, où il étudie l'organisation des Loges, quand il en arrive à rechercher les chefs de la Maçonnerie, s'étonne de constater que le pouvoir réside dans les bonshommes qui paradedent, aux convents, sur la scène.

« Qui voyons-nous, se demande-t-il, depuis quinze ans à la tête du *Grand Orient*? Les Frères Corneau, Sembat, Léon Dupré, Deblerre, Lanquine, A. Mille, etc., etc. En somme, des politiciens et avocats quelconques, des fantoches. Pourtant, leur influence est immense. Ce sont ces fantoches qui ont imposé l'amnistie pour les condamnés des procès de trahison, qui ont fait voter le retour au scrutin d'arrondissement, introduit les lois laïques en Alsace, qui se sont heurtées d'ailleurs à la résistance du peuple alsacien, qui ont fait admettre les fondements de l'Ecole laïque. On les trouve partout, dans la perpétration des crimes politiques, comme l'établit Vallery-Radot, l'assassinat de François-Ferdinand à Sarajevo, l'assassinat de Prince.

Devant cette suite de faits ininterrompus, la question angoissante se pose : Quelle est la force cachée de la Maçonnerie? Qui donc se tapit derrière les dirigeants fantoches? Qui donc commande en maître absolu la guerre sourde et continue contre toutes les assises de l'ordre, l'Eglise, famille, armée? Qui ordonne les crimes?

M. de Planhol discute diverses hypothèses pour les rejeter toutes et conclure par la négative : « Nous en sommes réduit à ne pouvoir conclure. D'une part, cette nécessité qui s'impose à l'esprit, d'un pouvoir central et continu; d'autre part, le fait qu'il demeure insaisissable. Nous ne sommes pas à même de résoudre cette contradiction. »

Robert Vallery-Radot estime que « la logique d'une Idée nocive exploitée en commun suffit à justifier le génie de la subversion maçonnique ». « Les travaux d'Augustin Cochin ont montré comment cette Idée a réussi à s'incarner dans la Révolution et l'Etat moderne qui en est issu, grâce à l'action des clubs maçonniques, à leur méthode de recherche collective de la vérité, à leur système d'épuration. Ces découvertes ont confirmé les assertions des historiens maçonniques. Elles donnent des événements politiques et sociaux qui se succèdent depuis un siècle et demi et qui, autrement, demeurent inexplicables, une radioscopie qui nous en livre les secrets les plus dérobés. »

C'est cette radioscopie que contient le livre de M. Vallery-Radot. Elle est d'un merveilleux relief, elle donne une vision aiguë de l'activité ténébreuse transparaissant à travers les événements. Il n'y a plus à louer le style de ce maître qui garde dans sa prose des fulgurations de son talent de poète.

J. SCHYRGENS.

## La Semaine

(Suite de la page 2)

*de Poznan, de Lisbonne, de Paris et de Rio de Janeiro, suivi par le président de la République et les membres du Gouvernement, défila durant deux heures, porté par le légat du Pape, hiératique et marmoreen comme une statue de la prière.*

*Peut-on dénombrer la multitude? Elle couvrait, compacte et serrée, quatre kilomètres durant, sur les trois quarts de sa largeur, une voie qui, par cette dimension, rivalise avec l'avenue des Champs-Élysées, dont elle dépasse de beaucoup la longueur; elle s'étagait sur les pentes gazonnées qui, en plusieurs endroits, bordent cette promenade, et elle se prolongeait assez loin, dans les rues qui la traversent ou y débouchent; elle jaillissait enfin de toutes les fenêtres et se penchait à tous les balcons. Des calculateurs assurent qu'un telle superficie doit contenir un million de personnes.*

*Et ce n'était que la moitié de cette assistance, inouïe jusqu'à ce jour; car, à Palermo, tout autour de l'autel géant, dans les quatre nefs immenses de la basilique improvisée, remplies jusqu'aux barrières qui limitent cette église baignée de soleil et sortie de verdure, une multitude égale attendait.*

*Lentement, dans le sanctuaire vitré qui occupe un angle de l'estrade épanouie sous la haute et puissante Croix, le Légat, suivi des cardinaux et du Président, porta l'ostensoir.*

*Tout à coup les hauts-parleurs appelèrent l'attention de la ville et réclamèrent le silence de la foule : le président de la République allait consacrer à Notre-Seigneur Jésus-Christ la nation dont il est le mandataire et le premier magistrat. Et tout aussitôt, l'on entendit de partout, dans la cité, la voix forte, vibrante, accentuée du président Justo, qui au pied de l'autel, entre le légat du Pape et l'archevêque de Buenos-Aires, s'exprimant en chef d'Etat, formulait, dans un discours illustré de ces fleurs d'éloquence et de poésie, dont aime à s'enchanter l'âme argentine, une profession de foi vigoureuse et claire, à la souveraineté sociale du Christ Eucharistie. C'était une affirmation, c'était aussi une prière, un hommage, une offrande. A ce Dieu, le président Justo présentait l'obédience du peuple argentin; de ce Dieu, sur toute l'Argentine, il appelait la protection.*